

Liberté Égalité Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°49

Publié le 12 août 2021





DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau des Dotations de l'État et du Contrôle Budgétaire
Pôle d'Expertise et de Contrôle Juridiques – Mission Fonction Publique Territoriale
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
- Arrêté préfectoral 2021-209 en date du 10 août 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de suivi de site – Centre de valorisation Energétique (CVE) FLAMOVAL – Syndicat Mixte Flandre Morinie (SMFM) – Commune de Arques
- Arrêté préfectoral 2021-210 en date du 10 août 2021 portant modification de la nomination des membres de la commission de suivi de site – Société OPALE ENVIRONNEMENT – Commune de Sainte-Marie-Kerque
Bureau de l'Appui Juridique et de la Coordination Interministérielle
- Arrêté d'ouverture de reprise partielle du chantier de remaniement portant exclusivement sur les parcelles AD24 et AD26 sur la commune de Maresquel-Ecquemicourt
SOUS-PRÉFECTURE DE BÉTHUNE
Bureau de la Vie Citoyenne
- Arrêté en date du 03 août 2021 portant retrait d'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière - Autorisation n°A 03 062 0142 0 délivrée à M. Didier Vandewalle
- Arrêté en date du 03 août 2021 portant retrait d'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière – Autorisation n°A 10 062 0048 0 délivrée à Mme Caroline Catouillart-Turlure
Bureau du Cabinet, de la Sécurité et des Moyens
1 mode protection in 21 213 on date du 11 dout 2021 portant interdiction de l'assemblement sur la vote passique
SOUS-PRÉFECTURE DE BOULOGNE-SUR-MER
Bureau du Cabinet
- Arrêté en date du 11 mai 2021 portant attribution de la médaille de la famille – promotion 2021 Arrêté en date du 13 janvier 2021 portant attribution de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales –
promotion du 1 ^{er} janvier 2021
promotion du 14 juillet 2021 - Arrêté préfectoral en date du 22 juin 2021 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021
- Arrêté préfectoral en date du 22 juin 2021 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021
- Arrêté en date du 21 juin 2021 accordant la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif – promotion du 14 juillet 2021
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER



Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Liberté Égalité Fraternité

Bureau des dotations de l'État et du contrôle budgétaire DCL/BDECB/EP/2021

Arras, le 10 A001 2021

ARRÊTÉ FIXANT LA LISTE DES COMMUNES RURALES DU PAS-DE-CALAIS ANNÉE 2021

Le préfet du Pas-de-Calais

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article D3334-8-1;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-10-19 du 24 août 2020 accordant délégation de signature à M. Alain CASTANIER, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

ARRETE

<u>Article 1er</u>: Les communes figurant sur la liste annexée au présent arrêté sont considérées comme rurales au sens de l'article D3334-8-1 du code général des collectivités territoriales;

<u>Article 2</u>: Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet, Le secrétaire général,

Alain CASTANIER

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 00

62002 ABLAINZEVELLE 62003 ACHEVILLE 62005 ACHIET-LE-GRAND 62006 ACHIET-LE-PETIT 62007 ACQ 62008 ACQUIN-WESTBECOURT 62009 ADINFER 62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62030 AMPLIER 62030 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62054 AUDINGHEN 62055 AUDEMBERT 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62059 AUTINGUES 62060 AVENDES 62061 AVENDONTE 62062 AVESNES 62063 AVENDES 62064 AUDRESSELLES 62065 AUDRESSELLES 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT 62069 AZINCOURT	code INSEE	COMMUNE
62005 ACHEVILLE 62005 ACHIET-LE-GRAND 62006 ACHIET-LE-PETIT 62007 ACQ 62008 ACQUIN-WESTBECOURT 62009 ADINFER 62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62029 AMETTES 62029 AMETTES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62030 AMPLIER 62030 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62044 AUBIN-SAINT-VAAST 62045 AUBIN-SAINT-VAAST 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDEMBERT 62055 AUDEMBERT 62056 AUDRESSELLES 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62005 ACHIET-LE-GRAND 62006 ACHIET-LE-PETIT 62007 ACQ 62008 ACQUIN-WESTBECOURT 62009 ADINFER 62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62030 AMPLIER 62031 ATTAQUES 62044 AUBIN-SAINT-VAAST 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINGTHUN <		
62006 ACHIET-LE-PETIT 62007 ACQ 62008 ACQUIN-WESTBECOURT 62009 ADINFER 62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62031 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINGTHUN 62054 AUDINGHEN		
62007 ACQ 62008 ACQUIN-WESTBECOURT 62009 ADINFER 62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62031 ARLEUX-EN-GOHELLE 62032 ANYIN 62033 ARLEUX-EN-GOHELLE 62044 AUBIN-SAINT-VAAST 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDINGHEN 62053 AUDINGTHUN 62054 AUDINGHEN		
62008 ACQUIN-WESTBECOURT 62009 ADINFER 62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62031 ARLEUX-EN-GOHELLE 62032 ARLEUX-EN-GOHELLE 62033 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDINGHEN 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESEL		
62009 ADINFER 62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62044 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL		,
62010 AFFRINGUES 62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62044 AUBIN-SAINT-VAAST 62045 AUBROMETZ 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDINGTHUN 62053 AUDINGTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL		
62011 AGNEZ-LES-DUISANS 62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES		
62015 AIRON-NOTRE-DAME 62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES		
62016 AIRON-SAINT-VAAST 62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE		
62017 AIX-EN-ERGNY 62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62		
62018 AIX-EN-ISSART 62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMREVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068		
62020 ALEMBON 62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AZINCOURT		
62021 ALETTE 62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62022 ALINCTHUN 62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62044 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62024 ALQUINES 62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62044 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62025 AMBLETEUSE 62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62026 AMBRICOURT 62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62027 AMBRINES 62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62028 AMES 62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62029 AMETTES 62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		-
62030 AMPLIER 62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		_
62036 ANVIN 62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		_
62039 ARLEUX-EN-GOHELLE 62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62069 AZINCOURT		
62043 ATTAQUES 62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62046 AUBIN-SAINT-VAAST 62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62047 AUBROMETZ 62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		,
62049 AUCHY-AU-BOIS 62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62052 AUDEMBERT 62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDRESSELLES 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62053 AUDINCTHUN 62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62054 AUDINGHEN 62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		_
62055 AUDREHEM 62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62056 AUDRESSELLES 62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62058 AUMERVAL 62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62059 AUTINGUES 62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62061 AVERDOINGT 62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		
62062 AVESNES 62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT	62059	AUTINGUES
62063 AVESNES-LE-COMTE 62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT	62061	AVERDOINGT
62066 AVONDANCE 62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT		AVESNES
62067 AVROULT 62068 AYETTE 62069 AZINCOURT	62063	AVESNES-LE-COMTE
62068 AYETTE 62069 AZINCOURT	62066	AVONDANCE
62069 AZINCOURT	62067	AVROULT
	62068	AYETTE
62070 BAILLEUL-AUX-CORNAILLES	62069	AZINCOURT
	62070	BAILLEUL-AUX-CORNAILLES
62071 BAILLEUL-LES-PERNES	62071	BAILLEUL-LES-PERNES
62072 BAILLEULMONT	62072	BAILLEULMONT
62073 BAILLEUL-SIR-BERTHOULT	62073	BAILLEUL-SIR-BERTHOULT
62074 BAILLEULVAL	62074	BAILLEULVAL
62075 BAINCTHUN	62075	BAINCTHUN
62076 BAINGHEN	62076	BAINGHEN
62077 BAJUS	62077	BAJUS

62079	PANCOURT
62079	BARALLE
62082	BARASTRE
62084	BARLY
62085	BASSEUX
62086	BAVINCOURT
62089	BAZINGHEN
62090	BEALENCOURT
62091	BEAUDRICOURT
62092	BEAUFORT-BLAVINCOURT
62093	BEAULENCOURT
62094	BEAUMERIE-SAINT-MARTIN
62095	BEAUMETZ-LES-AIRE
62096	BEAUMETZ-LES-CAMBRAI
62097	BEAUMETZ-LES-LOGES
62101	BEAUVOIS
62102	BECOURT
62103	BEHAGNIES
62104	BELLEBRUNE
62105	BELLE-ET-HOULLEFORT
62106	BELLONNE
62109	BERGUENEUSE
62111	BERLENCOURT-LE-CAUROY
62112	BERLES-AU-BOIS
62114	BERMICOURT
62115	BERNEVILLE
62116	BERNIEULLES
62117	BERTINCOURT
62118	BETHONSART
62121	BEUGNATRE
62122	BEUGNY
62123	BEUSSENT
62125	BEUVREQUEN
62127	BEZINGHEM
62129	BIEFVILLERS-LES-BAPAUME
62130	BIENVILLERS-AU-BOIS
62131	BIHUCOURT
62134	BIMONT
62135	BLAIRVILLE
62137	BLANGERVAL-BLANGERMONT
62138	BLANGY-SUR-TERNOISE
62140	BLEQUIN
62141	BLESSY
62142	BLINGEL
62143	BOFFLES
62144	BOIRY-BECQUERELLE
62145	BOIRY-NOTRE-DAME
62146	BOIRY-SAINT-MARTIN
62147	BOIRY-SAINTE-RICTRUDE
62149	BOISDINGHEM
62150	BOISJEAN
62151	BOISLEUX-AU-MONT
02101	150.02207.70 10.011

62152	BOISLEUX-SAINT-MARC
62153	BOMY
62154	BONNIERES
62155	BONNINGUES-LES-ARDRES
62156	BONNINGUES-LES-CALAIS
62157	BOUBERS-LES-HESMOND
62158	BOUBERS-SUR-CANCHE
62161	BOUQUEHAULT
62163	BOURET-SUR-CANCHE
62164	BOURLON
62165	BOURNONVILLE
62166	BOURS
62167	BOURSIN
62168	BOURTHES
62169	BOUVELINGHEM
62171	BOYAVAL
62172	BOYELLES
62175	BREVILLERS
62177	BRIMEUX
62179	BRUNEMBERT
62180	BRIAS
62181	BUCQUOY
62182	BUIRE-AU-BOIS
62183	BUIRE-LE-SEC
62184	BUISSY
62185	BULLECOURT
62187	BUNEVILLE
62189	BUS
62191	CAFFIERS
62192	CAGNICOURT
62198	CAMBLIGNEUL
62199	CAMBLAIN-L'ABBE
62202	CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS
62203	CAMPAGNE-LES-GUINES
62204	CAMPAGNE-LES-HESDIN
62206	CAMPIGNEULLES-LES-GRANDES
62207	CAMPIGNEULLES-LES-PETITES
62208	CANETTEMONT
62209	CANLERS
62212	CAPELLE-LES-HESDIN
62213	CARENCY
62214	CARLY
62214	CAUCHIE
62218	CAUCOURT
62219	CAUMONT
62220	CAVRON-SAINT-MARTIN
62221	CHELERS
62222	CHERIENNES
62223	CHERISY
62227	CLENLEU
62228	CLERQUES
62229	CLETY

62230	COLEMBERT
62231	
	COLLINE-BEAUMONT
62232	COMTE
62233	CONCHIL-LE-TEMPLE
62234	CONCHY-SUR-CANCHE
62236	CONTES
62237	CONTEVILLE-LES-BOULOGNE
62238	CONTEVILLE-EN-TERNOIS
62241	CORMONT
62242	COUIN
62243	COULLEMONT
62245	COULOMBY
62246	COUPELLE-NEUVE
62247	COUPELLE-VIEILLE
62248	COURCELLES-LE-COMTE
62251	COURSET
62253	COUTURELLE
62254	COYECQUES
62255	CREMAREST
62256	CREPY
62257	CREQUY
62258	CROISETTE
62259	CROISILLES
62260	CROIX-EN-TERNOIS
62265	DELETTES
62266	DENIER
62267	DENNEBROEUCQ
62269	DIEVAL
62271	DOHEM
62272	DOUCHY-LES-AYETTE
62273	DOUDEAUVILLE
62275	DOURIEZ
62280	DURY
62282	ECLIMEUX
62283	ECOIVRES
62284	ECOURT-SAINT-QUENTIN
62285	ECOUST-SAINT-MEIN
62288	ECQUES
62290	ECURIE
62293	EMBRY
62296	ENQUIN-SUR-BAILLONS
62298	EPINOY
62299	EPS
62301	EQUIRRE
62302	ERGNY
62303	ERIN
	ERNY-SAINT-JULIEN
62304 62306	ERVILLERS
62307	ESCALLES
62308	ESCOEUILLES
62312	ESTREE CALICUY
62314	ESTREE-CAUCHY

62315	ESTREELLES
62316	ESTREE-WAMIN
62317	ETAING
62319	ETERPIGNY
62322	FAMECHON
62323	FAMPOUX
62324	FARBUS
62326	FAVREUIL
62327	FEBVIN-PALFART
62328	FERFAY
62332	FICHEUX
62333	FIEFS
62334	FIENNES
62335	FILLIEVRES
62336	FLECHIN
62337	FLERS
62339	FLEURY
62341	FONCQUEVILLERS
62342	FONTAINE-LES-BOULANS
62343	FONTAINE-LES-CROISILLES
62344	FONTAINE-LES-HERMANS
62345	FONTAINE-L'ETALON
62346	FORTEL-EN-ARTOIS
62347	FOSSEUX
62348	FOUFFLIN-RICAMETZ
62352	FRAMECOURT
62353	FREMICOURT
62354	FRENCQ
62355	FRESNES-LES-MONTAUBAN
62356	FRESNICOURT-LE-DOLMEN
62357	FRESNOY
62358	FRESNOY-EN-GOHELLE
62359	FRESSIN
62362	FREVILLERS
62365	GALAMETZ
62366	GAUCHIN-LEGAL
62368	GAUDIEMPRE
62369	GAVRELLE
62370	GENNES-IVERGNY
62372	GIVENCHY-LE-NOBLE
62374	GOMIECOURT
62375	GOMMECOURT
62378	GOUVES
62379	GOUY-EN-ARTOIS
62380	GOUY-SERVINS
62381	GOUY-EN-TERNOIS
62382	GOUY-SAINT-ANDRE
62384	GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT
62385	GRAND-RULLECOURT
62387	GREVILLERS
62389	GRINCOURT-LES-PAS
62390	GROFFLIERS

62392	GUEMAPPE
62393	GUEMPS
62395	GUIGNY
62396	GUINECOURT
62399	HABARCQ
62402	HALINGHEN
62404	HALLOY
62405	HAMBLAIN-LES-PRES
62406	HAMELINCOURT
62408	HAMES-BOUCRES
62409	HANNESCAMPS
62410	HAPLINCOURT
62411	HARAVESNES
62412	HARDINGHEN
62414	HAUCOURT
62415	HAUTE-AVESNES
62416	HAUTECLOQUE
62418	HAUTEVILLE
62419	HAUT-LOQUIN
62421	HAVRINCOURT
62422	HEBUTERNE
62424	HENDECOURT-LES-CAGNICOURT
62425	HENDECOURT-LES-RANSART
62426	HENINEL
62428	HENIN-SUR-COJEUL
62429	HENNEVEUX
62430	HENU
62432	HERBINGHEN
62433	HERICOURT
62434	HERLIERE
62435	HERLINCOURT
62437	HERLY
62438	HERMAVILLE
62439	HERMELINGHEN
62440	HERMIES
62441	HERMIN
62444	HERVELINGHEN
62446	HESDIGNEUL-LES-BOULOGNE
62448	HESDIN-L'ABBE
62449	HESMOND
62450	HESTRUS
62451	HEUCHIN
62453	HEZECQUES
62455	HOCQUINGHEN
62459	HOUVIN-HOUVIGNEUL
62460	HUBERSENT
62462	HUCLIER
62463	HUCQUELIERS
62465	HUMBERCAMPS
62466	HUMBERT
62467	HUMEROEUILLE
62468	HUMIERES

62469	INCHY-EN-ARTOIS
62470	INCOURT
62471	BELLINGHEM
62472	INXENT
62475	IVERGNY
62476	_
62477	IZEL-LES-EQUERCHIN Izel-lès-Hameau
62478	JOURNY
62481	LABROYE
62483	LACNICOURT MARCEL
62484	LAGNICOURT-MARCEL
62485	LANDRETHUM LEG ADDRES
62488	LANDRETHUN-LES-ARDRES
62490	LATTRE-SAINT-QUENTIN
62492	LEBIEZ
62493	LEBUCQUIERE
62494	LECHELLE
62495	LEDINGHEM
62496	LEFAUX
62499	LEPINE
62500	LESPESSES
62503	LEUBRINGHEN
62504	LEULINGHEM
62506	LICQUES
62507	LIENCOURT
62508	LIERES
62511	LIGNEREUIL
62512	LIGNY-LES-AIRE
62513	LIGNY-SUR-CANCHE
62514	LIGNY-SAINT-FLOCHEL
62515	LIGNY-THILLOY
62517	LINGHEM
62518	LINZEUX
62519	LISBOURG
62521	LOGE
62522	LOISON-SUR-CREQUOISE
62526	LONGUEVILLE
62527	LONGVILLIERS
62530	LOTTINGHEN
62531	LOUCHES
62533	LUGY
62536	MAGNICOURT-EN-COMTE
62537	MAGNICOURT-SUR-CANCHE
62538	MAINTENAY
62539	MAISNIL
62541	MAISONCELLE
62542	MAIZIERES
62543	MAMETZ
62544	MANIN
62545	MANINGHEM
62546	MANINGHEN-HENNE
62547	MARANT

	T
62551	MARENLA
62553	MAREST
62554	MARESVILLE
62556	MARLES-SUR-CANCHE
62558	MARQUAY
62559	MARQUION
62561	MARTINPUICH
62562	MATRINGHEM
62564	MAZINGHEM
62565	MENCAS
62566	MENNEVILLE
62567	MENTQUE-NORTBECOURT
62568	MERCATEL
62572	METZ-EN-COUTURE
62574	MINGOVAL
62576	MONCHEAUX-LES-FREVENT
62577	MONCHEL-SUR-CANCHE
62578	MONCHIET
62579	MONCHY-AU-BOIS
62580	MONCHY-BRETON
62581	MONCHY-CAYEUX
62582	MONCHY-LE-PREUX
62583	MONDICOURT
62585	MONTCAVREL
62586	MONTENESCOURT
62589	MONT-SAINT-ELOI
62590	MONTS-EN-TERNOIS
62591	MORCHIES
62592	MORINGHEM
62593	MORVAL
62594	MORY
62596	MOURIEZ
62597	MOYENNEVILLE
62598	MUNCQ-NIEURLET
62599	NABRINGHEN
62600	NEDON
62601	NEDONCHEL
62602	NEMPONT-SAINT-FIRMIN
62605	NEULETTE
62607	NEUVILLE-AU-CORNET
62608	
	NEUVILLE-BOURJONVAL NEUVILLE-SAINT-VAAST
62609	NEUVILLE-SAINT-VAAST NEUVILLE-VITASSE
62611	
62612	NEUVIREUIL
62613	NIELLES-LES-BLEQUIN
62615	NIELLES-LES-CALAIS
62616	NOEUX-LES-AUXI
62618	NORDAUSQUES
62619	NOREUIL
62621	NORTKERQUE
62622	NORT-LEULINGHEM
62623	NOUVELLE-EGLISE

62625	NOYELLES-LES-HUMIERES
62627	NOYELLES-LES-HOWIERES NOYELLES-SOUS-BELLONNE
62629	NOYELLETTE
62630	NOYELLE-VION
62631	
	NUNCQ-HAUTECOTE
62633	OEUF-EN-TERNOIS
62634	OFFEKERQUE OFFIN
62635	
62636	OFFRETHUN OISY LE VERGER
62638	OISY-LE-VERGER
62639	OPPY
62640	ORVILLE
62641	OSTREVILLE
62642	OURTON
62648	PARENTY
62649	PAS-EN-ARTOIS
62651	PENIN
62653	PERNES-LES-BOULOGNE
62654	PEUPLINGUES
62655	PIERREMONT
62656	PIHEM
62657	PIHEN-LES-GUINES
62658	PITTEFAUX
62659	PLANQUES
62663	POMMERA
62664	POMMIER
62665	PONCHEL
62668	PREDEFIN
62670	PREURES
62671	PRONVILLE
62672	PUISIEUX
62673	QUEANT
62674	QUELMES
62675	QUERCAMPS
62676	QUERNES
62677	QUESNOY-EN-ARTOIS
62678	QUESQUES
62679	QUESTRECQUES
62680	QUIERY-LA-MOTTE
62682	QUILEN
62683	QUOEUX-HAUT-MAINIL
62685	RADINGHEM
62689	RANSART
62690	RAYE-SUR-AUTHIE
62691	SAINT AUGUSTIN
62692	REBERGUES
62694	REBREUVE-SUR-CANCHE
62695	REBREUVIETTE
62696	RECLINGHEM
62697	RECOURT
62698	
	RECQUES-SUR-COURSE
62699	RECQUES-SUR-HEM

62700	REGNAUVILLE
62701	RELY
62703	REMY
62705	RETY
62708	RIENCOURT-LES-BAPAUME
62709	RIENCOURT-LES-CAGNICOURT
62710	RIMBOVAL
62712	RIVIERE
62714	ROCLINCOURT
62715	ROCQUIGNY
62716	RODELINGHEM
62720	ROMBLY
62722	ROUGEFAY
62723	ROUSSENT
62725	ROYON
62726	RUISSEAUVILLE
62728	RUMAUCOURT
62729	RUMILLY
62730	RUMINGHEM
62731	RUYAULCOURT
62732	SACHIN
62733	SAILLY-AU-BOIS
62734	SAILLY-EN-OSTREVENT
62738	SAINS-LES-FRESSIN
62739	SAINS-LES-MARQUION
62740	SAINS-LES-PERNES
62741	SAINT-AMAND
62742	SAINT-AUBIN
62745	SAINT-DENOEUX
62749	SAINT-GEORGES
62751	SAINT-INGLEVERT
62752	SAINT-JOSSE
62754	SAINT-LEGER
62759	SAINT-MARTIN-CHOQUEL
62761	SAINT-MARTIN-SUR-COJEUL
62762	SAINT-MICHEL-SOUS-BOIS
62768	SAINT-REMY-AU-BOIS
62769	SAINT-TRICAT
62775	SANGHEN
62776	SAPIGNIES
62777	SARS
62778	SARS-LE-BOIS
62779	SARTON
62780	SAUCHY-CAUCHY
62781	SAUCHY-LESTREE
62782	SAUDEMONT
62783	SAULCHOY
62784	SAULTY
62786	SELLES
62787	SEMPY
62788	SENINGHEM
62789	SENLECQUES

62790	SENLIS
62791	SERICOURT
62793	SERVINS
62795	SIBIVILLE
62796	SIMENCOURT
62797	SIRACOURT
62798	SOMBRIN
62799	SORRUS
62800	SOUASTRE
62802	SOUICH
62803	SURQUES
62804	SUS-SAINT-LEGER
62805	TANGRY
62806	TARDINGHEN
62808	TENEUR
62809	TERNAS
62810	THELUS
62811	THEROUANNE
62812	THIEMBRONNE
62813	THIEULOYE
62814	THIEVRES
62815	TIGNY-NOYELLE
62816	TILLOY-LES-HERMAVILLE
62818	TILLY-CAPELLE
62820	TINCQUES
62821	TINGRY
62822	TOLLENT
62823	TORCY
62824	TORTEFONTAINE
62827	TOURNEHEM-SUR-LA-HEM
62828	TRAMECOURT
62829	TRANSLOY
62830	TRESCAULT
62831	TROISVAUX
62833	VACQUERIE-LE-BOUCQ
62834	VACQUERIETTE-ERQUIERES
62835	VALHUON
62837	VAUDRINGHEM
62838	VAULX
62839	VAULX-VRAUCOURT
62840	VELU
62843	VERCHIN
62844	VERCHOCQ
62845	VERLINCTHUN
62850	VIEIL-HESDIN
62852	VIEILLE-EGLISE
62853	
	VILLERS ALL BOIS
62854	VILLERS-AU-BOIS
62855	VILLERS-AU-FLOS
62856	VILLERS-BRULIN
62857	VILLERS-CHATEL
62858	VILLERS-LES-CAGNICOURT

50050	L
62859	VILLERS-L'HOPITAL
62860	VILLERS-SIR-SIMON
62862	VINCLY
62864	VIS-EN-ARTOIS
62866	WABEN
62867	WACQUINGHEN
62868	WAIL
62869	WAILLY
62870	WAILLY-BEAUCAMP
62871	WAMBERCOURT
62872	WAMIN
62873	WANCOURT
62874	WANQUETIN
62876	WARLENCOURT-EAUCOURT
62877	WARLINCOURT-LES-PAS
62878	WARLUS
62879	WARLUZEL
62880	WAST
62881	BEAUVOIR-WAVANS
62885	WESTREHEM
62886	WICQUINGHEM
62887	WIDEHEM
62889	WIERRE-EFFROY
62890	WILLEMAN
62891	WILLENCOURT
62892	WILLERVAL
62896	WIRWIGNES
62897	WISMES
62898	WISQUES
62899	WISSANT
62900	WITTERNESSE
62901	WITTES
62903	ZOTEUX
62904	ZOUAFQUES
62905	ZUDAUSQUES
62908	CAPELLE-LES-BOULOGNE
62909	YTRES



Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Liberté Égalité Fraternité

Pôle d'Expertise et de Contrôle Juridiques Mission Fonction Publique Territoriale

Arras le, 2 7 JUIL. 2021

ARRETE PREFECTORAL PORTANT SURCLASSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article R. 2152-1;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statuaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88 (dernier alinéa),

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment son article 5 substituant les quartiers prioritaires aux zones urbaines sensibles,

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu le décret n°2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe),

Vu l'arrêté du 17 juin 2016 du ministre des finances et des comptes publics, authentifiant les populations des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Vu la délibération n°2021/07/39 du conseil municipal de la commune de SAINT-NICOLAS en date du 12 juillet 2021 sollicitant le surclassement démographique dans la strate de 5 000 à 7 499 habitants au titre des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Considérant que selon les données disponibles sur le site internet du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), la population totale de la commune de SAINT-NICOLAS vivant dans le quartier prioritaire « Nouvelles Résidences » est de 1 553 habitants,

Considérant que la population totale de la commune de SAINT-NICOLAS s'élève à 4 777 habitants, au dernier recensement de l'INSEE

Sur proposition de Monsieur le Préfet de la préfecture du Pas-de-Calais,

Arrête

Article 1^{er}: La commune de SAINT-NICOLAS est classée dans la strate des communes de 5 000 à 9 999 habitants tant que la somme de la population totale de la commune mentionnée à l'article R. 2152-2 du code général des collectivités territoriales, et de la population totale vivant dans le quartier prioritaire de la commune au titre de la politique de la ville dépasse le seuil de 5 000 habitants.

Article 2 : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LILLE (5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039 59014 LILLE Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa population ou de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>

Article 3 : Monsieur le Préfet de la Préfecture du Pas-de-Calais, Monsieur le Maire de la commune de SAINT-NICOLAS sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Louis LE FRANC





PRÉFECTURE DU NORD

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Arrêté interpréfectoral déclarant d'utilité publique le projet de mise à 2x2 voies de la RD 642 entre Hazebrouck et Renescure sur le territoire des communes de Arques, Campagne-lès-Wardrecques, Ebblinghem, Hazebrouck, Lynde, Renescure, Staple et Wallon-Cappel

Le Préfet de la région Hauts de France Préfet du Nord

Le Préfet du Pas-de-Calais Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement ?

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de préfet du Pasde-Calais ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Georges-François LECLERC en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'ordonnance n° 2016-1060 du 03 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans, programmes ;

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes de Flandre intérieure ;

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal du pôle territorial de Longuenesse de la communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer;

Vu les délibérations de la commission permanente du conseil départemental du Nord des 19 novembre 2018 et 17 décembre 2019 sollicitant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique;

Vu le dossier d'enquête unique constitué en application de l'article R. 123-8 du code de l'environnement ;

Vu les demandes d'avis adressées aux personnes publiques associées le 9 juillet 2019 ;

Vu l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale (MRAe de la région Hauts-de-France) en date du 10 septembre 2019, produits au dossier d'enquête ;

Vu le mémoire du conseil départemental du Nord du 29 novembre 2019, présenté en réponse aux observations de l'autorité environnementale ;

Vu les observations apportées par la direction départementale des territoires et de la mer du Nord le 30 août 2019, par la chambre d'agriculture le 2 septembre 2019, par le service départemental d'incendie et de secours le 10 septembre 2019, par la direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais le 29 novembre 2019;

Vu la décision n° E20000031/59 du 12 juin 2020 du tribunal administratif de Lille désignant M. Jean-Paul HEMERY en qualité de commissaire enquêteur ;

Vu l'arrêté préfectoral interdépartemental du 16 juin 2020 soumettant le projet susvisé aux formalités d'une enquête publique portant sur l'utilité publique du projet de mise à 2x2 voies de la RD 642 entre Hazebrouck et Renescure sur le territoire des communes de Arques, Campagne-lès-Wardrecques, Ebblinghem, Hazebrouck, Lynde, Renescure, Staple et Wallon-Cappel;

Vu les pièces attestant que les obligations de publicités ont été dûment remplies :

Vu les pièces du dossier soumises à enquête publique tenue du mercredi 08 juillet 2020 au jeudi 06 août 2020 inclus, en mairies de Arques, Campagne-lès-Wardrecques, Ebblinghem, Hazebrouck, Lynde, Renescure, Staple et Wallon-Cappel;

Vu le plan de situation et le plan périmétral des travaux ;

Vu le procès-verbal de synthèse du commissaire-enquêteur remis au conseil départemental du Nord le 12 août 2020 ;

Vu le mémoire du conseil départemental du Nord du 24 septembre 2020, en réponse aux observations du commissaire enquêteur ;

Vu le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur en date du 9 octobre 2020, formulant un avis favorable assorti de cinq réserves et de huit recommandations sur l'utilité publique du projet ;

Vu la délibération en date du 15 février 2021 du conseil départemental du Nord portant sur la déclaration de projet prévue par l'article L 126-1 du code de l'environnement, se prononçant sur les réserves et recommandations émises par le commissaire enquêteur et leur prise en compte ainsi que sur l'intérêt général du projet;

Vu le courrier du Président du conseil départemental du Nord en date du 22 mars 2021 sollicitant la déclaration d'utilité publique du projet ;

Vu l'exposé des motifs et considérations ci-après annexé justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération ;

Considérant que les réserves sont levées par les engagements pris par le maître d'ouvrage dans la délibération du 15 février 2021 et que des réponses ont été apportées aux recommandations du commissaire enquêteur;

Considérant que l'opération projetée présente un caractère d'utilité publique eu égard aux motifs et considérations exposés en annexe ;

Considérant que la déclaration d'utilité publique s'inscrit dans le cadre de la phase administrative de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, qui n'emporte pas, à ce stade, d'engagement financier de l'État;

Sur propositions conjointes des secrétaires généraux des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais ;

ARRÊTENT

<u>Article 1er</u> – Est déclaré d'utilité publique le projet de mise à 2x2 voies de la RD 642, route à grande circulation, entre Hazebrouck et Renescure sur le territoire des communes de Arques, Campagne-lès-Wardrecques, Ebblinghem, Hazebrouck, Lynde, Renescure, Staple et Wallon-Cappel, conformément aux plans figurant en annexes 2 et 3.

Ce projet, porté par le conseil départemental du Nord, vise à aménager la voie entre Hazebrouck et Renescure dans une optique globale de liaison des grands pôles que sont la région lilloise, Hazebrouck, Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer et Calais et fait partie de l'axe régional A25 – A16.

La réalisation de cette mise à 2x2 voies, sur une longueur de 14 kilomètres, a pour objectifs :

- d'améliorer la sécurité des abords de la voie, notamment sur le tronçon de Renescure qui présente des portions dangereuses à faible visibilité;
- de disposer d'une voirie adaptée face à l'augmentation constante du trafic sur ce secteur ;
- d'assurer la cohérence de la RD 642 dans le réseau existant qui propose aujourd'hui une disparité d'aménagement afin de proposer une liaison globale est-ouest.

Article 2 – La présente déclaration d'utilité publique est prononcée au bénéfice du Département du Nord qui est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit par la voie de l'expropriation, les immeubles nécessaires à l'exécution du projet susmentionné. Les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans un délai de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté. Ce délai peut être prorogé une fois.

<u>Article 3</u> – Est annexé au présent arrêté (annexe 1), en vertu de l'article L 122-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, le document de motivation exposant les motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération.

<u>Article 4 –</u> En application de l'article L. 181-30 du code de l'environnement, le maître d'ouvrage ne peut commencer les travaux sans délivrance des autorisations requises au titre des polices de l'environnement, sauf dérogation limitativement prévue par la loi.

Le maître d'ouvrage doit solliciter les autorisations environnementales adaptées et inscrire le projet dans la logique de la séquence ERC « éviter, réduire, compenser ». Il doit particulièrement prêter attention aux prescriptions suivantes :

- définir précisément les modalités du projet au titre de la loi sur l'eau (compensation obligatoire de la suppression de 4,2 ha de zones humides, continuité hydraulique des bassins versants et des cours d'eau, gestion des eaux pluviales);
- prendre en considération les espèces et habitats concernés par le projet :
 - pour les espèces protégées réglementairement, d'intérêt communautaire dont l'habitat est protégé ou considérées comme d'intérêt patrimonial : le cas échéant, élaborer un dossier de dérogation (destruction des espèces, habitats protégés) ou établir les mesures de valorisation ou d'évitement nécessaires ;
 - tenir compte des habitats et espèces dans la planification et la conduite des travaux (périodes de nidification et de reproduction des espèces dans la conduite des travaux pour les préserver de toute atteinte directe, espaces assurant les échanges écologiques, lieux d'observations d'espèces animales et de plantes non protégées);
- prendre en considération le patrimoine paysager (maintien de la transition paysagère et la structure du paysage, respect des points d'appels paysagers).

Ces prescriptions seront si nécessaire précisées ou complétées ultérieurement lors de la délivrance des autorisations requises au titre des polices de l'environnement.

Le suivi des incidences du projet sur l'environnement ou la santé humaine sera assuré par le maître d'ouvrage en lien avec les autorités compétentes.

<u>Article 5</u> – Pour cet ouvrage à caractère linéaire, le maître d'ouvrage sera tenu de remédier aux dommages causés aux exploitations agricoles par l'exécution de ces travaux, dans les conditions prévues par les articles L 123-24 et suivants, L 352-1, R 123-30 et suivants et R 352-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et du Pas-de-Calais, sur le site internet des services de l'État du Nord (http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique) et du Pas-de-Calais (http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Declarations-d-utilite-publique-Expropriations().

Il sera en outre affiché pendant deux mois dans les mairies de Arques, Campagne-lès-Wardrecques, Ebblinghem, Hazebrouck, Lynde, Renescure, Staple et Wallon-Cappel. L'accomplissement de cette mesure incombe aux maires qui établiront un certificat d'affichage.

<u>Article 7</u> – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site <u>www.telerecours.fr</u>.

Cet arrêté peut également, et dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité préfectorale. Cette demande prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la réponse. Au terme des deux mois, le silence de l'autorité préfectorale vaut rejet implicite.

Article 8 : Le présent arrêté sera adressé :

- · au président du conseil départemental du Nord ;
- · au président du conseil départemental du Pas-de-Calais ;
- aux maires des communes de Arques, Campagne-lès-Wardrecques, Ebblinghem, Hazebrouck, Lynde, Renescure, Staple et Wallon-Cappel;
- au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- · au directeur départemental des territoires et de la mer du Nord;
- au directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais ;
- · au directeur régional des finances publiques.

Article 9: Les secrétaires généraux des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais, le président du Conseil départemental du Nord et les maires des communes susvisées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille et Arras, le 29 JUIL 2021

Le Préfet de la région Hauts-de-France

Préfet du Nord

Georges-François LECLERC

Le Préfet du Pas-de Calais

Louis LE FRANC



Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

Liberté Égalité Fraternité

Bureau des installations classées, de l'utilité publique et de l'environnement Section installations classées pour la protection de l'environnement DCPPAT - BICUPE -SIC- LL - n° 2021 - 209

Arras, le 10 A0UT 2021

Commune de ARQUES

Syndicat Mixte Flandre Morinie (S.M.F.M)

Centre de Valorisation Energétique (C.V.E) FLAMOVAL

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT MODIFICATION DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE

Vu le code de l'environnement;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux Commissions de Suivi de Site;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Vu le décret du 5 septembre 2019 portant nomination de M. Alain Castanier, administrateur général détaché en qualité de Sous-Préfet hors classe, en qualité de Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais (classe fonctionnelle II) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-10-19 du 24 août 2020 portant délégation de signature ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 décembre 2018 modifié portant renouvellement de la nomination des membres de la Commission de Suivi de Site FLAMOVAL pour le site exploité par le Syndicat Mixte Flandre Morinie (S.M.F.M) sur la commune de ARQUES ;

Vu le courriel du 21 juillet 2021 de la Sous-préfecture de SAINT-OMER relatif aux nouvelles élections municipales des communes de l'arrondissement ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 00

ARRÊTE:

Article 1:

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 7 décembre 2018 modifié susvisé, est modifié comme suit :

« Collège des exploitants » :

- à remplacer :

- M. François DECOSTER, Président du SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE par M. Paul-Loup TRONQUOY, Président du SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE;
- M. Paul-Loup TRONQUOY, 1^{er} Vice Président du SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE par M. Joël DUQUENOY, 1^{er} Vice Président du SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE ;
- M. Jacques HURLUS, 2^{ème} Vice Président du SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE par M. Didier TIBERGHIEN, 2^{ème} Vice Président du SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE;

Le reste est sans changement.

Article 2: Délais et voie de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la date de la publication du présent arrêté.

Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyen" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Article 3: Publicité

Une copie du présent arrêté est déposée à la Sous-préfecture de SAINT-OMER et à la mairie d'ARQUES et peut y être consultée.

Cet arrêté sera affiché, pendant une durée d'un mois, à la mairie d'ARQUES qui dressera procèsverbal de l'accomplissement de cette formalité. Il sera également publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

Une copie sera adressée à l'exploitant et aux membres de cette commission.

Article 4: Exécution

Le Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le Sous Préfet de SAINT-OMER et le Maire d'ARQUES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

PAS of CALLES

Pour le Préfet Le Secrétaire Général

Alain CASTANIER



Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

Liberté Égalité Fraternité

Bureau des installations classées, de l'utilité publique et de l'environnement Section installations classées pour la protection de l'environnement DCPPAT - BICUPE -SIC- LL - n° 2021 - 210

Arras, le 10 A0UT 2021

Commune de SAINTE-MARIE-KERQUE

Société OPALE ENVIRONNEMENT

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT MODIFICATION DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux Commissions de Suivi de Site ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Vu le décret du 5 septembre 2019 portant nomination de M. Alain CASTANIER, administrateur général détaché en qualité de Sous-Préfet hors classe, en qualité de Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais (classe fonctionnelle II) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2017 modifié portant composition des membres de la Commission de Suivi de Site (C.S.S) de la société OPALE ENVIRONNEMENT située lieu-dit « La Bistade » sur la commune de SAINTE-MARIE-KERQUE (62370) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-10-19 du 24 août 2020 portant délégation de signature ;

Vu le courriel du 27 juillet 2021 de la Sous-préfecture de CALAIS relatif aux nouvelles élections municipales dans les communes de l'arrondissement de CALAIS ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 00

ARRÊTE

Article 1:

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2017 susvisé, est modifié comme suit :

« Collège des Exploitants » :

- à remplacer :

- M. Samuel PARENT, Responsable du centre de stockage de la société OPALE ENVIRONNEMENT « La Bistade » ou son représentant par M. Christophe CHAZAL, Responsable du site ou son représentant ;
- M. Gérard DELBEC, Responsable commercial de la société OPALE ENVIRONNEMENT ou son représentant par Mme Perrine ROBERT. Adjointe au responsable du site ou son représentant :

Le reste est sans changement.

« Collège des Collectivités Territoriales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale » :

- à remplacer :

- M. Frédéric COPPIN, représentant de la Communauté de Communes de la Région d'AUDRUICQ ou son représentant par M. Yves ENGRAND, représentant de la Communauté de Communes de la Région d'AUDRUICQ ou son représentant.

Le reste est sans changement.

« Collège des Riverains et des Associations » :

- à supprimer :

- M. Dany BOGAERT, Président de l'Association de Défense de l'Environnement du Calaisis ou son représentant ;

Le reste est sans changement.

Article 2: Délais et voie de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la date de la publication du présent arrêté.

Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyen" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Article 3: Publicité

Une copie du présent arrêté est déposée à la Sous-préfecture de CALAIS et à la mairie de SAINTE-MARIE-KERQUE et peut y être consultée.

Cet arrêté sera affiché, pendant une durée d'un mois, à la mairie SAINTE-MARIE-KERQUE qui dressera procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité. Il sera également publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

Une copie sera adressée à l'exploitant et aux membres de cette commission.

Article 4: Exécution

Le Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, la Sous-Préfète de CALAIS et le Maire de SAINTE-MARIE-KERQUE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet Le Secrétaire Général

Alain CASTANIER





Liberté Égalité Fraternité

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

Arras, le 9 février 2021

Bureau de l'Appui Juridique et de la Coordination Interministérielle

Remaniement du cadastre Arrêté d'ouverture de reprise partielle du chantier de remaniement portant exclusivement sur les parcelles AD 24 et AD 26 Commune de MARESQUEL-ECQUEMICOURT

VU la loi du 6 juillet 1943 modifiée relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères ;

VU la loi n° 74-645 du 18 juillet 1974 sur la mise à jour périodique de valeurs locatives servant de base aux impositions directes locales ;

VU le décret n° 55-471 du 30 avril 1955 modifié relatif à la rénovation et à la conservation du cadastre ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2020 portant nomination de M. Louis Le Franc, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

VU le décret du 5 septembre 2019 portant nomination de M. Alain CASTANIER, administrateur général détaché en qualité de sous-préfet hors classe, en qualité de secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais (classe fonctionnelle II);

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-10-19 en date du 24 août 2020 lui accordant délégation de signature ;

SUR proposition de l'administrateur général des finances publiques, responsable du pôle fiscal;

ARRETE

- <u>Article 1er</u> Les opérations de remaniement du cadastre seront entreprises dans la commune de Maresquel-Ecquemicourt à compter du 1^{er} mars 2021 exclusivement pour les parcelles AD 24 et AD 26. L'exécution, le contrôle et la direction de ces opérations seront assurés par les services de la direction départementale des finances publiques.
- <u>Article 2</u> Les agents chargés des travaux, dûment accrédités, et leurs auxiliaires, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire de la commune de Maresquel-Ecquemicourt exclusivement sur les parcelles AD 24 et AD 26.
- <u>Article 3</u> Les dispositions de l'article 322-1 du code pénal sont applicables dans le cas de destruction, de dégradation ou de détérioration d'un bien appartenant à autrui.

 En outre, les contrevenants s'exposent au remboursement de la dépense consécutive à la reconstitution des éléments devenus inutilisables par leur fait.

Article 4 – Le présent arrêté sera affiché à la porte des mairies concernées et publié dans la forme ordinaire. Les agents chargés des travaux devront être porteurs d'une ampliation dudit arrêté et la présenter à toute

réquisition.

<u>Article 5</u> – M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, M. l'Administrateur Général des Finances publiques du Pas-de-calais et M. le maire de la commune de Maresquel-Ecquemicourt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet, Le Secrétaire Général

Alain CASTANIER



Liberté Égalité Fraternité

Bureau de la vie citoyenne Service Auto-Ecole

Béthune, le 3/08/2021

ARRÊTÉ PORTANT RETRAIT D'AUTORISATION D'ENSEIGNER, A TITRE ONÉREUX, LA CONDUITE DES VÉHICULES À MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vu le code de la route;

Vu l'arrêté ministériel n° 01 000 17 A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de préfet du Pasde-Calais (hors classe);

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-11-19 du 19 mars 2021 accordant délégation de signature à Mme Chantal AMBROISE, la sous-préfète, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité;

Considérant la fin de l'autorisation d'enseigner au 26 juin 2019;

Sur proposition de Mme la sous-préfète de Béthune, en charge de la mission les auto-écoles ;

Arrête

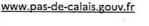
Article 1^{er} : l'autorisation temporaire et restrictive d'exercer, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière portant le n° A 03 062 0142 0, délivrée à Mr Didier VANDEWALLE est retirée.

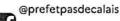
Article 2: La présente décision sera enregistrée dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 8 janvier 2001 précité. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service du bureau de la vie citoyenne.

Pour la sous-préfète, le secrétaire général,

Jean-François RAL

181 rue Gambetta CS 90719 62407 BÉTHUNE CEDEX Tél: 03 21 61 50 50 Fax: 03 21 61 79 79







Sous-Préfecture de Béthune



Liberté Égalité Fraternité

Bureau de la vie citoyenne Service Auto-Ecole

Béthune, le 8 /07/2021

ARRÊTÉ PORTANT RETRAIT D'AUTORISATION D'ENSEIGNER, A TITRE ONÉREUX, LA CONDUITE DES VÉHICULES À MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vu le code de la route :

Vu l'arrêté ministériel n° 01 000 17 A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de préfet du Pasde-Calais (hors classe);

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-11-19 du 19 mars 2021 accordant délégation de signature à Mme Chantal AMBROISE, la sous-préfète, ainsi qu'aux personnes placées sous son autorité ;

Considérant la fin de l'autorisation d'enseigner au 4 juin 2021;

Sur proposition de Mme la sous-préfète de Béthune, en charge de la mission les auto-écoles ;

Arrête

Article 1^{er}: l'autorisation temporaire et restrictive d'exercer, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière portant le n° A 10 062 0048 0, délivrée à Mme Caroline CATOUILLART-TURLURE est retirée.

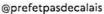
Article 2: La présente décision sera enregistrée dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 8 janvier 2001 précité. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service du bureau de la vie citoyenne.

Pour la sous-préfète, le chef de bureau,

Jérémy CASE

181 rue Gambetta CS 90719 62407 BÉTHUNE CEDEX Tél: 03 21 61 50 50 Fax: 03 21 61 79 79









Bureau du Cabinet, de la Sécurité et des Moyens

Béthune, le 11 août 2021

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°21-213 portant INTERDICTION de RASSEMBLEMENT sur la VOIE PUBLIQUE

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L. 211-1 et suivants ;

Vu le code pénal, et notamment ses articles 431-3 et suivants et R. 610-5;

Vu les articles L.2214-4 et L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC, en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Vu le décret du 18 octobre 2017 portant nomination de M. Jean-François RAFFY, administrateur général détaché en qualité de Sous-préfet hors classe, en qualité de Sous-préfet de Lens (classe fonctionnelle II);

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-11-27 du 24 août 2020 accordant délégation de signature à Monsieur Jean-François RAFFY, Sous-préfet de Lens ;

Considérant que les forces de l'ordre signalent devoir intervenir régulièrement les week-ends dans la zone industrielle Artois Flandres à Douvrin en raison de rassemblements automobiles ;

Considérant que ces rassemblements automobiles non déclarés et sans organisateur clairement identifié regroupent un nombre important de personnes et de véhicules ;

Considérant que ces rassemblements automobiles ne font l'objet d'aucune déclaration en souspréfecture de Béthune dans le respect du délai réglementaire de 3 jours francs minimum avant l'événement;







Considérant que ces rassemblements automobiles ne font par ailleurs l'objet d'aucune mesure de sécurisation de la part de leurs initiateurs ;

Considérant que ces rassemblements automobiles sont susceptibles de créer des troubles importants à l'ordre public : démonstrations de « drifts » (dérapages) et de « burnout » (accélération sur place pour faire chauffer les pneus) risquées pour les spectateurs, courses de vitesse sur les axes routiers avec de grands excès de vitesse constatés par procès-verbaux ;

Vu l'urgence;

Sur proposition de Monsieur le Sous-préfet de Lens;

ARRÊTE:

Article 1^{er}: Tout rassemblement de personnes et de véhicules dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et runing est interdit les vendredi 13 août, samedi 14 août et dimanche 15 août 2021 dans la zone industrielle Artois Flandres et notamment sur les secteurs suivants :

- avenue de Londres à DOUVRIN
- avenue de Sofia à BILLY BERCLAU
- boulevards Nord, Est, Sud, Ouest et les rues situées dans ce périmètre, sur les communes de DOUVRIN et BILLY BERCLAU.

Article 2: Tout contrevenant à cette interdiction est passible des sanctions pénales prévues aux articles 431-9 et R. 610-5 du code pénal.

Article 3 : Le présent arrêté est affiché à la sous-préfecture de Béthune, dans les mairies de Douvrin et Billy Berclau. Il sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais et diffusé sur les réseaux sociaux.

Article 4 : Le Sous-préfet de Lens, le directeur départemental de la sécurité publique du Pas-de-Calais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5: Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille.

Le sous-préfet de Lens par suppléance,

Jean-François RAFFY

Copie à:

- Monsieur le Maire de Douvrin
- Monsieur le Maire de Billy Berclau
- Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Béthune
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité publique
- Monsieur le Commissaire divisionnaire, chef du district de police de Béthune
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet du Pas-de-Calais Direction des Sécurités

Selon les dispositions du II bis de l'article 9 de la loi du 5 juillet 2000 modifiée, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans le délai mentionné à son article 1er :

« Article 9-II bis- Les personnes destinataires de la décision de mise en demeure prévue au II, ainsi que le propriétaire ou le titulaire du droit d'usage du terrain peuvent, dans le délai fixé par celle-ci, demander son annulation au tribunal administratif. Le recours suspend l'exécution de la décision du préfet à leur égard. Le président du tribunal ou son délégué statue dans un délai de quarante-huit heures à compter de sa saisine. »



Liberté Égalité Fraternité

Bureau du Cabinet

Arras, le 1 MA+ 2021

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE PROMOTION 2021

Vu le décret n°2013-1136 du 28 mai 2013 et les articles D.215-7 à D.215-13 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

Arrête

Article 1^{er} : La Médaille de la Famille Française est décernée aux mères ou pères de famille dont les noms suivent, afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation :

AIRE-SUR-LA-LYS

MME DELATTRE ISABELLE

ANNEQUIN

MME BOUQUE - KNOCKAERT VIRGINIE

AUDREHEM

M DUCLAY DIDIER

MME DUCLAY - VEREECQUE EVELYNE

AUDRUICO

MME CAMUS MICHELE

AVION

MME COPPIN ALEXANDRA

131 Grande Rue – BP 649 62321 BOULOGNE-SUR-MER Cedex Tél : 03 21 99 49 49 **BARLIN**

MME PIGACHE - PIGACHE FRANCETTE

BETHUNE '

MME LAMBERT VIRGINIE

MME DUJARDIN - BOULENGER NATHALIE

BEUVRY

MME BECOURT - BOURDON DELPHINE

BOIRY-BECQUERELLE

M DELPORTE ARNAUD

BOIS-BERNARD

MME RICQ - BOUDEN BETTY

BONNIERES

MME LUCAS - COLIN BEATRICE

CALAIS

MME PETIT NADINE

MME RAULT FREDERIQUE

CARENCY

M GAYET SEBASTIEN

MME GAYET - GUFFROY JULIETTE

DOURGES

MME GOUAL - GOUAL YAMNA

ESTREE-WAMIN

MME SAILLY AURELIE

FLERS

MME PILLOT CORINNE

GOMIECOURT

MME LEROY - ODYE NATHALIE

GOUY-SAINT-ANDRE

MME BOUDINEL - PILLAIN MARCELLE

MME BRICHEZ - PARMENTIER CLOTILDE

MME DALLONGEVILLE - DEMILLY MARIE

MME GREVET - FRANCOIS SYLVIE

MME LENNE - LERICHE NATHALIE

MME MARIETTE - LEBORGNE SYLVIE

MME TRUNET - GAMBIER NADINE

HENIN-BEAUMONT

MME PECQUEUR - LEROY HUGUETTE

MME WALLART - VINCENT ANNE-SOPHIE

LENS

MME AIT MOUSSA - JARRARI AAWATIF

MME ALIANE - BEMRAH HAMIDA

MME BOUIZRAN - OULHOUF KHADIJA

MME MICHALAK - ROLLAND MONIQUE

MME OUAKARROUCH - SOUHAL NAIMA

MME OULAAFFAS - TAALLAT ZAINA

MME SABIR - CHLAABBA REQUIA

LIEVIN

MME RICHARD ANGELIQUE

LOOS-EN-GOHELLE

MME FLANQUART - ROUSSIER VANESSA

MME HAMAITI - AASFI JMAIAA

MARQUISE

M BUTEL MICHEL

NOEUX-LES-MINES

MME DUQUESNE CINDY

NOYELLES-GODAULT

MME JAKUBCZAK - BOUCHART VANESSA

MME THOPART - LE BARH KARINE

NOYELLES-LES-VERMELLES

MME MARECHAL - SERIS MELANIE

OIGNIES

MME BARI - LIMAME MINA

MME BELFAR - NESSAL DJELLOUD REBH EL MACHI

MME OUTENRHRINE - ENNAIMI AICHA

PENIN

MME LAVIGNE - PLAISANT VIOLAINE

PERNES-LEZ-BOULOGNE

MME QUETU - D HAILLECOURT LUDIVINE

RINXENT

MME BODELET THERESE

ROQUETOIRE

MME RINGARD - VANACKER LUCIE

ROUVROY

MME STARON ELODIE

SAINT-ETIENNE-AU-MONT

MME LOUASSE - DELATTRE MELANIE

SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

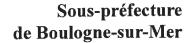
MME ALBA SABINE

VENDIN-LE-VIEIL

MME POUILLE MARIE-PIERRE

Article 2: Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et M. Président de l'Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Louis LE FRANC





Liberté Égalité Fraternité

Bureau du Cabinet

Arras, le 1 3 JAN 2321

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR DES SOCIÉTÉS MUSICALES ET CHORALES

PROMOTION DU 1et JANVIER 2021

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2020-977 du 3 août 2020 relatif à la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer,

Arrête

<u>Article 1^{er}</u>: La médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales est attribuée aux personnes dont les noms suivent :

- Monsieur DELEFORTERIE José (Calais)
- Monsieur DELWAULLE Frédéric (Beaurainville)
- Monsieur DUNE Émilien (Audruicq)
- Madame GHEWY Hélène née BEAUJARD (Saint Etienne au Mont)
- Monsieur PETIT Alexandre (Pernes les Boulogne)
- Monsieur PETIT Dominique (Longfossé)
- Madame VANDEWALLE Anne-Sophie née DESCAMPS (Zutkerque)

.../...

Article 2: Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le préfet,

Louis LE FRANC



Liberté Égalité Fraternité

Bureau du Cabinet

Arras, le 0 6 JUIL, 2827

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR DES SOCIÉTÉS MUSICALES ET CHORALES

PROMOTION DU 14 JUILLET 2021

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2020-977 du 3 août 2020 relatif à la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer,

Arrête

Article 1^{er} : La médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales est attribuée aux personnes dont les noms suivent :

- Madame Emmanuelle AMAND demeurant à PONT A VENDIN
- Madame Mathilde BELLOY née MOLIN demeurant à HESTRUS
- Monsieur Patrick BIGAND demeurant à SAINS EN GOHELLE
- Monsieur Jean-Marc BLONDIAU demeurant à BILLY BERCLAU
- Madame Hélène BODART née MARCQ demeurant à SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
- Monsieur Marcel BOULANGER demeurant à LIEVIN
- Monsieur Guy BOULET demeurant à HAISNES
- Madame Carole BOUQUILLON née PRUVOST demeurant à HERSIN COUPIGNY
- Monsieur Jean-Michel BRIEMANT demeurant à LOOS EN GOHELLE

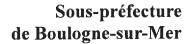
131 Grande Rue – BP 649 62321 BOULOGNE-SUR-MER Cedex Tél: 03 21 99 49 49

- Monsieur Jean-Luc BURDALSKI demeurant à AUCHY LES MINES
- Madame Francine CARON née MARTIN demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Madame Madeleine CASTELAIN née DELATRE demeurant à AUCHY LES MINES
- Monsieur Maurice CASTELAIN demeurant à AUCHY LES MINES
- Monsieur Raymond COPPIK demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur Jacques CORNE demeurant à VIOLAINES
- Monsieur Fernand DEBRIL demeurant à LIEVIN
- Madame Christelle DELLISE née MOREL demeurant à CUINCHY
- Monsieur Silvio DELLISE demeurant à CUINCHY
- Madame Frédérique DELOFFRE née MAJOREK demeurant à AUCHY LES MINES
- Madame Marie-Christine DELPIERRE née LEGRAND demeurant à VIOLAINES
- Monsieur Maximilien DESION demeurant à SALOME
- Madame Florence DESOMBRE née MAGNIEZ demeurant à LIEVIN
- Monsieur Edmond DOUVRIN demeurant à NEUVILLE SAINT VAAST
- Madame Patricia DRANCOURT demeurant à VENDIN LES BETHUNE
- Monsieur Clément ERE demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Madame Audrey FAUCOEUR née MATTU demeurant à CUINCHY
- Madame Stéphanie FOURRIER née MARCQ demeurant à LONGUENESSE
- Monsieur Pascal GOSSART demeurant à WINGLES
- Madame Camille GRIGNON née NORMAND demeurant à ARQUES
- Madame Jeannine HEYMAN née HENON demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur Thomas HORDEQUIN demeurant à HOUDAIN
- Madame Céline LEBEL née MOLIN demeurant à MONCHEAUX LES FREVENT
- Madame Martine LECLERCQ née BLANQUART demeurant à CUINCHY
- Madame Anne LENGAGNE née PETEROLFF demeurant à ENQUIN LEZ GUINEGATTE
- Madame Clairette LENGAGNE née LESERT demeurant à AUCHY LES MINES
- Monsieur Paul LEPECUCHELLE demeurant à AVION
- Monsieur Jean-Louis LEROY demeurant à BILLY BERCLAU
- Madame Marie-Jeanne LEROY née HORNOY demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur René LEROY demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur Didier LIENARD demeurant à LIEVIN
- Monsieur Alexandre MAGNIEZ demeurant à ARRAS

- Monsieur Dominique MAGNIEZ demeurant à LIEVIN
- Monsieur Nicolas MAGNIEZ demeurant à LIEVIN
- Madame Nicole MAGNIEZ née BOULANGER demeurant à LIEVIN
- Monsieur Sébastien MAGNIEZ demeurant à SOUCHEZ
- Monsieur François MAJCKRZAK demeurant à BRUAY LA BUISSIERE
- Monsieur Charlys MASTIN demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur Rémy MASTIN demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur Yves MASTIN demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur Bernard MILLE demeurant à BILLY BERCLAU
- Monsieur Jean-Marie MOUQUET demeurant à LA BASSEE
- Monsieur Jean-Paul MOUQUET demeurant à LORGIES
- Madame Carmen PHILIPPEAUX née CAMPHIN demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Monsieur Frédéric POTIER demeurant à NOYELLES LES VERMELLES
- Monsieur Claude QUEVA demeurant à LIEVIN
- Madame Carine SOBCZAK née MAGNIEZ demeurant à SOUCHEZ
- Madame Caroline VANDESTEENE née MARCQ demeurant à LONGUENESSE
- Monsieur Jean-Charles VANDORT demeurant à LOOS EN GOHELLE
- Madame Marie-Christiane WIERCZORKI demeurant à VIMY

Article 2: Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Louis LE FRANC





Égalité Fraternité

Bureau du Cabinet

Arras, le 2 2 JUIN 2021

ARRÉTÉ PRÉFECTORAL ACCORDANT LA MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE A L'OCCASION DE LA PROMOTION DU 14 JUILLET 2021

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer,

Arrête

Article 1er: La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

Arrondissement d'ARRAS

- Madame BENOIT Stéphanie

Animatrice logistique, INGREDIA, SAINT-POL-SUR-TERNOISE demeurant à LIGNY-SAINT-FLOCHEL

- Madame BOUCHER Marie-Hélène

Expert relations adhérents, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à SAINS-LES-MARQUION

131 Grande Rue - BP 649 62321 BOULOGNE-SUR-MER Cedex

Tél: 03 21 99 49 49

- Monsieur BRULIN Sébastien

Banquier, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à ARRAS

- Madame DELAMBRE Sonia

Conseiller clientèle intermédiaire, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, ARRAS demeurant à NEUVILLE-VITASSE

- Madame DELMEIREN Angélique

Coordonnatrice contrôle médical, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

- Monsieur DENIS Emmanuel

Agent administratif, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à HAUTEVILLE

- Madame DERYCKE Axelle

Assistante de direction, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à ACHICOURT

- Madame DESRUMAUX Hélène

Employée de banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, ARRAS demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

- Monsieur DONNEZ Christian

Préposé expéditions sucre, TEREOS FRANCE, BOIRY-SAINTE-RICTRUDE demeurant à FAVREUIL

- Madame HELLUIN Carole

Directeur de clientèle agricole, CRAMA PARIS VAL DE LOIRE, AMIENS demeurant à BERLES-AU-BOIS

- Monsieur LAQUESTE Christophe

Responsable service prestations familiales, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à DAINVILLE

- Madame LECLERCQ Françoise

Gestionnaire sinistres, PACIFICA, PARIS 15E ARRONDISSEMENT demeurant à MONCHIET

- Monsieur LOUIS Claude

Agent technique, LIMAGRAIN EUROPE, VILLERS-LÈS-CAGNICOURT demeurant à VILLERS-LES-CAGNICOURT

- Madame MICHALAK Franca

Conseillère en relations entreprises, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à HERMAVILLE

- Monsieur MORREEL Damien

Charge d'etudes, IMSA, ARRAS demeurant à BERLES-MONCHEL

- Madame SAUDEMONT Christine

Agent administratif, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à VIS-EN-ARTOIS

- Madame TOURBEZ Isabelle

Expert en prestations familiales, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à BIACHE-SAINT-VAAST

- Madame VAAST Coralie

Secrétaire contrôle médical, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à ARRAS

- Monsieur VANEECKHOUTTE Frédéric

Conducteur alimentation et tamisage, TEREOS FRANCE, BOIRY-SAINTE-RICTRUDE demeurant à BREBIERES

Arrondissement de BETHUNE

- Madame BOCQUILLON Laetitia

Agent recouvrement, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à LAVENTIE

- Monsieur DANEL Ludovic

Cadre bancaire, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à BEUVRY

- Madame DELASSUS Amelie

Conseiller clientele, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à HOUDAIN

- Madame HOLLE Aurélie

Gestionnaire cotisations, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à FESTUBERT

- Madame JAWORSKI Virginie

Conseiller clientèle, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à SAILLY-LABOURSE

- Monsieur KLOSZEWSKI Rodrigue

Agent administratif, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à DIVION

Arrondissement de CALAIS

- Madame DECHERF Mélanie

Chargée d'affaires agricoles, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à MARCK

- Madame LHOTE Noémie

Analyste en assurances, GROUPAMA NORD EST, LILLE demeurant à VIEILLE-EGLISE

- Monsieur SIPIETER Alexandre

Assurance professionnel, GROUPAMA NORD EST, ARRAS demeurant à SAINTE-MARIE-KERQUE

Arrondissement de LENS

- Madame CARIN Maggy

Conseiller, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à CARENCY

- Madame DELATTRE Séverine

Assistante de direction, TEREOS FRANCE, BOIRY-SAINTE-RICTRUDE demeurant à VENDIN-LE-VIEIL

- Monsieur FOVELLE Fabrice

Employe, SOC ASSUR CREDIT AGRICOLE NORD FRANCE, LILLE demeurant à HENIN-BEAUMONT

- Monsieur LEHU Gregory

Prepose expeditions sucre, TEREOS FRANCE, BOIRY-SAINTE-RICTRUDE demeurant à NOYELLES-GODAULT

Arrondissement de MONTREUIL

- Monsieur JAMET Sebastien

Responsable d agence a neufchatel hardelot et charge professionnel a desvres depuis le 03/05/2021, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à BREXENT-ENOCQ

- Madame LOUCHET Doriane

Hotesse de caisse, VERTDIS, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à NOYELLES-LES-HUMIERES

Arrondissement de SAINT-OMER

- Monsieur DEFRANCE Dominique

Chauffeur pl, PROSTOCK, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à MAMETZ

- Madame DEMORGNY Christelle

Agent d'accueil relations adhérents, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à SAINT-OMER

- Madame SAUTEJEAN Aurelie

Conseiller clientele intermediaire, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à DELETTES

Article 2 : La médaille d'honneur agricole VERMEIL est décernée à :

Arrondissement d'ARRAS

- Madame BAKALARZ Manuelle

Agent administratif service prestations familiales, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

- Madame BOUCHER Marie-Hélène

Expert relations adhérents, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à SAINS-LES-MARQUION

- Monsieur CHMIELINA Arnaud

Chargé d'études assurances, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à BEAURAINS

- Madame COLIN Catherine

Assistante sociale, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à BLANGERVAL-BLANGERMONT

- Madame DELCOUR Frédérique

Informaticienne, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à ACQ

- Madame DUFOUR Marielle

Coordonnateur service prestations familiales, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à MAROEUIL

- Madame GERARDIE Anne-Marie

Employée administrative, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à BERNEVILLE

- Monsieur LEGRAS Philippe

Assistant commercial, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à RAMECOURT

- Monsieur LOUIS Claude

Agent technique, LIMAGRAIN EUROPE, VILLERS-LÈS-CAGNICOURT demeurant à VILLERS-LES-CAGNICOURT

- Madame MENAGE Sophie

Gestionnaire prestations santé, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à ARRAS

- Madame MONTOIS Sylvie

Assistante sociale, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à ARRAS

- Monsieur SPILLART Christophe

Informaticien, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM, LILLE demeurant à AGNEZ-LES-DUISANS

- Madame TRANNIN Sophie

Assistante de direction, VERTDIS, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE

- Monsieur VAN-HEUVERSWYN Philippe

Technico commercial, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à WILLERVAL

- Monsieur WATTEAU Philippe

Analyste gestion bancaire, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE

demeurant à NOYELLES-SOUS-BELLONNE

Arrondissement de BETHUNE

- Madame BOCQUILLON Laetitia

Agent recouvrement, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à LAVENTIE

- Monsieur DELAVAL Jacky

Superviseur, SOC ASSUR CREDIT AGRICOLE NORD FRANCE, LILLE demeurant à AUCHY-LES-MINES

- Monsieur PATZOLD Rudy

Employé d'etablissement bancaire, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à CAUCHY-A-LA-TOUR

- Monsieur SALLE Herve

Responsable magasin, VERTDIS, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à AUCHEL

- Monsieur VICHERY Jean Francois

Coordinateur securite et environnement, ADVITAM PERFORMANCE, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à OURTON

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

- Monsieur BELLANGER Marc

Cadre en banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Arrondissement de LENS

- Madame BIELKIN Laurence

Conseillere en gestion de patrimoine, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à FOUQUIERES-LES-LENS

- Madame DE NALE Annick

Responsable communication print, VERTDIS, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à AIX-NOULETTE

Arrondissement de MONTREUIL

- Madame RAMET Francine

Technicienne de surface, VERTDIS, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à ETAPLES

Arrondissement de SAINT-OMER

- Monsieur DRIQUE Eric

Cadre, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à ESQUERDES

Article 3: La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

Arrondissement d'ARRAS

- Madame BULTEL Catherine

Employée de banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à NEUVILLE-SAINT-VAAST

- Madame DUMONT Odile

Coordonnatrice service prestations familiales, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

- Monsieur HULOT Sylvain

Gestionnaire sinistres et relation clients, GROUPAMA NORD EST, REIMS demeurant à ARRAS

- Madame LETIEN Patricia

Responsable d'unité service production, GROUPAMA NORD EST, ARRAS demeurant à NEUVILLE-VITASSE

- Madame PATAT Nathalie

Spécialiste qualité, GROUPAMA NORD EST, ARRAS demeurant à ACHICOURT

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

- Madame SITREUX Francine

Employée de banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, ARRAS demeurant à NEUFCHATEL-HARDELOT

Arrondissement de LENS

- Madame DROUIN Sabine

Employée de banque technicien crédit, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à LIBERCOURT

Arrondissement de MONTREUIL

- Monsieur DUPRE Jean Marie

Technicien bovins, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à LOISON-SUR-CREQUOISE

- Monsieur HUCHON Hubert

Chauffeur laitier, SODIAAL UNION, VERTON demeurant à LA CALOTTERIE

- Monsieur MERCHEZ Bruno

Coordinateur de production, INGREDIA, SAINT-POL-SUR-TERNOISE demeurant à FILLIEVRES

- Madame RAMET Francine

Technicienne de surface, VERTDIS, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à ETAPLES

Arrondissement de SAINT-OMER

- Monsieur DRIQUE Eric

Cadre, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à ESQUERDES

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

Arrondissement d'ARRAS

- Madame BAUDRIN Véronique

Employée de banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à DUISANS

- Monsieur CANLER Francis

Technicien, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à SAINTE-CATHERINE

- Madame CAUDROY Isabelle

Agent relations adhérents, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à ARRAS

- Monsieur CHUESNE Alain

Agent exploitation, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à HERMIES

- Monsieur DESUTTER Damien

Technico commercial, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à BIENVILLERS-AU-BOIS

- Monsieur DOUDET Gérard

Technicien, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à BERLENCOURT-LE-CAUROY

- Madame GROSSEMY Patricia

Employée administrative, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à GOMMECOURT

- Madame HELLIN Maryse

Employée de banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à ROCLINCOURT

- Madame KRZYWANSKI Elisabeth

Technicien bancaire, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à AVESNES-LE-COMTE

- Madame MARIE Sylvie

Conseillère relations entreprises, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à ACHICOURT

- Monsieur MINART Didier

Directeur d'agence bancaire, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE

demeurant à HERLINCOURT

- Monsieur PRUVOT Bertrand

Technicien statistiques crédit, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE

demeurant à DUISANS

- Monsieur RITZ André

Analyste contentieux, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à FAMPOUX

- Monsieur SELAME Eric

Retraité, MSA NORD-PAS DE CALAIS, CAPINGHEM demeurant à ACHICOURT

Arrondissement de BETHUNE

- Monsieur CREPIN Thierry

Responsable administratif, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL, SAINT-LAURENT-BLANGY demeurant à BETHUNE

- Monsieur GRIMBERT Jean-Marie

Cadre banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à ECQUEDECQUES

- Monsieur LOMEL Jean

Responsable electr.-regul.-techn.m/m, TEREOS FRANCE, LILLERS demeurant à LILLERS

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

- Madame SITREUX Francine

Employée de banque, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, ARRAS demeurant à NEUFCHATEL-HARDELOT

Arrondissement de LENS

- Monsieur CROQUESEL Christophe

Employe de banque, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM, PARIS demeurant à ANGRES

- Monsieur FAUQUETTE Alain

Cadre, IMSA, ARRAS demeurant à MERICOURT

- Monsieur LEFEBVRE Bruno

Responsable institutionnel, GROUPAMA NORD EST, ARRAS demeurant à VILLERS-AU-BOIS

Arrondissement de SAINT-OMER

- Monsieur DRIQUE Eric

Cadre, CAISSE REG CREDIT AGRIC MUT NORD FRANCE, LILLE demeurant à ESQUERDES

Article 5: Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,

Louis LE FRANC



Liberté Égalité Fraternité

Bureau du Cabinet

Arras, le 2 2 JUIN 2021

ARRÉTÉ PRÉFECTORAL ACCORDANT LA MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE A L'OCCASION DE LA PROMOTION DU 14 JUILLET 2021

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ;

VU le décret du 29 juillet 2020, portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC, en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer,

Arrête

Article 1 : La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Médaille d'OR

Arrondissement d'ARRAS

Monsieur DEMOL Raymond Ancien adjoint au maire de PALLUEL demeurant à PALLUEL Monsieur LEMAIRE Jean-François Maire de PALLUEL demeurant à PALLUEL

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

Monsieur FLAHAUT Bertrand Maire de WIERRE-AU-BOIS demeurant à WIERRE-AU-BOIS

Arrondissement de LENS

Monsieur COUPIN Pierre Ancien adjoint au maire de ANGRES demeurant à ANGRES

Arrondissement de MONTREUIL

Monsieur LECOMTE Jean Maire de BEAURAINVILLE demeurant à BEAURAINVILLE

Médaille de VERMEIL

Arrondissement d'ARRAS

Monsieur DECAUDAIN Gérard Adjoint au maire de PALLUEL demeurant à PALLUEL

Monsieur PINTIAUX Gilles Ancien maire de NOYELLES-SOUS-BELLONNE demeurant à NOYELLES-SOUS-BELLONNE

Madame ROGEZ Marcelle Adjointe au maire de PALLUEL demeurant à PALLUEL

Arrondissement de BETHUNE

Monsieur FLAN Emile Maire de ECQUEDECQUES demeurant à ECQUEDECQUES Madame SERGENT Evelyne Maire de GONNEHEM demeurant à GONNEHEM

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

Madame COUVREUR Anne-Marie Ancienne adjointe au maire de WIERRE-AU-BOIS demeurant à WIERRE-AU-BOIS

Arrondissement de LENS

Monsieur BAVAY Alain Pascal Adjoint au maire de ELEU-DIT-LEAUWETTE demeurant à ELEU-DIT-LEAUWETTE

Monsieur THUMERELLE Jacky Ancien adjoint au maire de GRENAY demeurant à GRENAY

Arrondissement de MONTREUIL

Monsieur POCHOLLE Pascal Maire de MARENLA demeurant à MARENLA

Monsieur POCLET Eric Adjoint au maire de HESDIN demeurant à SAINT-GEORGES

Médaille d'ARGENT

Arrondissement d'ARRAS

Madame GARIN Martine Conseillère municipale de PALLUEL demeurant à PALLUEL

Monsieur PRUVOST Jean-Bernard Conseiller municipal de IZEL-LES-EQUERCHIN demeurant à IZEL-LES-EQUERCHIN

Monsieur RAMON Tony Premier adjoint au maire de FRÉVENT demeurant à FREVENT

Arrondissement de BETHUNE

Madame BARIL Joëlle Adjointe au maire de CUINCHY demeurant à CUINCHY

Monsieur DELECOURT Dominique Maire de CUINCHY demeurant à CUINCHY

Monsieur DELSERT Jean Marc Conseiller municipal de CUINCHY demeurant à CUINCHY

Madame MICHEL Sophie Adjointe au maire de CUINCHY demeurant à CUINCHY

Monsieur SNAET Guillaume Conseiller municipal de CUINCHY demeurant à CUINCHY

Arrondissement de CALAIS

Monsieur DELABASSERUE Franck Maire de LOUCHES demeurant à LOUCHES

Monsieur DELPLANQUE Michel Conseiller municipal de LOUCHES demeurant à LOUCHES

Arrondissement de LENS

Madame CARON Dorianne Conseillère municipale de NOYELLES-GODAULT demeurant à NOYELLES-GODAULT

Madame DECQ Mireille Francine Adjointe au maire de ELEU-DIT-LEAUWETTE demeurant à ELEU-DIT-LEAUWETTE

Madame DIFILIPPO Maryse Conseillère municipale de NOYELLES-GODAULT demeurant à NOYELLES-GODAULT Madame DUPUIS Marie-Charlotte
Adjointe au maire de NOYELLES-GODAULT
demeurant à NOYELLES-GODAULT

Madame LENNE Marianne
Adjointe au maire de MERICOURT
demeurant à MERICOURT

Monsieur MAHIEUX Gilbert Conseiller municipal délégué de ROUVROY demeurant à ROUVROY

Monsieur MROZ Benoit Pierre François Conseiller municipal délégué de ELEU-DIT-LEAUWETTE demeurant à ELEU-DIT-LEAUWETTE

Madame OUDJIAL Samra
Adjointe au maire de NOYELLES-GODAULT
demeurant à NOYELLES-GODAULT

Monsieur PASQUALINO François Adjoint au maire de ROUVROY demeurant à VIMY

Monsieur PECOT Henri Ancien conseiller municipal de GIVENCHY-EN-GOHELLE demeurant à GIVENCHY-EN-GOHELLE

Arrondissement de MONTREUIL

Monsieur BOLLART Frédéric Adjoint au maire de BÉALENCOURT demeurant à BEALENCOURT

Monsieur DACHICOURT Joël Conseiller municipal de ÉTAPLES demeurant à ETAPLES

Madame DEVRIENDT Martine Conseillère municipale de MARENLA demeurant à MARENLA

Madame LEJEUNE Nadine Adjointe au maire de BLANGY-SUR-TERNOISE demeurant à BLANGY-SUR-TERNOISE Monsieur MARIETTE Joël Conseiller municipal de BLANGY-SUR-TERNOISE demeurant à BLANGY-SUR-TERNOISE

Monsieur MARTIN Christian Conseiller municipal de BLANGY-SUR-TERNOISE demeurant à BLANGY-SUR-TERNOISE

Arrondissement de SAINT-OMER

Madame LANOY Catherine Adjointe au maire, MAIRIE DE WIZERNES demeurant à WIZERNES

Article 2 : La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille d'OR

Arrondissement d'ARRAS

Monsieur CARUSSI Bruno Technicien, COMMUNE DE DAINVILLE demeurant à DAINVILLE

Madame COLUCCI Lysiane Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARRAS

Madame DERICQUEBOURG Marie-Louise Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à LA THIEULOYE

Madame DERUY Annie Attaché territorial, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à WAILLY

Madame DUMETZ Edith Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à ARRAS

Monsieur FONDRAS Gérard Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE FREVENT demeurant à FREVENT Madame GALLET Dominique Assistant d'enseignement artistique de 1ère classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à THELUS

Madame GENOT Sylvie Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE BAPAUME demeurant à PUISIEUX

Madame LAHARRAGUE Nicole Conseiller supérieur socio-éducatif, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BOIRY-SAINTE-RICTRUDE

Madame LEROY Valérie Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE BAPAUME demeurant à BAPAUME

Madame LESOT Fabienne Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE demeurant à FREVENT

Monsieur MARVILDE Pascal Technicien, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à ARRAS

Monsieur PAYEN Dominique Agent maîtrise principal, COMMUNE DE BAPAUME demeurant à LIGNY-THILLOY

Madame PEREIRA DE SA Jacqueline Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HENU

Madame ROMERO Christine Adjointe administrative 1ère classe, COMMUNE D'ANZIN SAINT AUBIN demeurant à ANZIN-SAINT-AUBIN

Madame SANCTORUM Muriel Adjoint administratif 1ère classe, Mairie de SAINT LAURENT BLANGY demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

Monsieur THELLIER Franck Rédacteur principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

Monsieur VEREZ Denis Adjoint technique territorial de 1ère classe, Mairie de CORBEHEM demeurant à CORBEHEM

Arrondissement de BETHUNE

Monsieur BELVAL Laurent Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à MERVILLE

Madame BRISMAILLE Sylvie Adjoint technique principal, MAIRIE DE VERQUIN demeurant à VERQUIN

Madame CARLIER Catherine Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à BEUVRY

Monsieur CAZIER Eric Agent de maitrise, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à BILLY-BERCLAU

Monsieur CAZIER Francis Agent de maitrise, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à BILLY-BERCLAU

Monsieur CHAVATTE Patrick Technicien principal de 1ère classe, MAIRIE D'HAILLICOURT demeurant à DIVION

Madame CHEVALLIER Nathalie Animatrice principal 1ère classe, COMMUNE DE BILLY BERCLAU demeurant à BILLY-BERCLAU

Monsieur CORDONNIER Hubert

Technicien, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à SAINT-VENANT

Monsieur CRESSENT Pascal Ouvrier principal de 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à SAINS-EN-GOHELLE

Monsieur DI IULIO Claudio Adjoint administratif, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE demeurant à NEUVE-CHAPELLE

Monsieur DRAB Francis Attaché hors classe, COMMUNE DE LENS demeurant à FOUQUEREUIL

Monsieur GAMART Patrick

Technicien principal 2eme cl/cuisine/responsable de restauration collective, REGION HAUTS-DE-FRANCE

demeurant à VAUDRICOURT

Madame GRUSON Annie Adjoint administratif principal de 1ère classe, mairie d'HINGES demeurant à HINGES

Madame KOLODZIEJSKI Sylviane Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à LAPUGNOY

Madame LAMBIN Valérie

adjoint administratif principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à VENDIN-LES-BETHUNE

Monsieur MOUCHON Pascal Adjoint technique territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LILLERS

Madame PATTYN Annick Adjoint administratif de 1ere classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à VERQUIN

Monsieur QUEVA Jean-Pierre Adjoint technique principal 1ère classe - Chauffeur poids lourds, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à ALLOUAGNE

Madame RABIER Cristel Rédacteur, COMMUNE DE NOEUX LES MINES demeurant à NOEUX-LES-MINES

Monsieur RIU Roberto Redacteur principal 1ère classe, SI ESPACES VERTS REGION WINGLES, DOUVRIN. demeurant à DOUVRIN

Monsieur THOMAS Guy Agent de maitrise principal, COMMUNE DE HOUDAIN demeurant à HOUDAIN

Madame VANHELDER Valerie Redacteur principal, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à FLEURBAIX

Madame VARLET Ghislaine Adjoint administratif ppal 2éme classe, adjoint administratif temps plein service etat civil, COMMUNE D'ALLOUAGNE

demeurant à ALLOUAGNE

Monsieur VILLAIN Gilles Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE MARQUETTE LEZ LILLE demeurant à SAINT-VENANT

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

Monsieur BECARD Michel Technicien principal 1ère classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Madame CABOCHE Marie-Catherine Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à WIMILLE

Monsieur DELAHAYE Jean-Marie Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à WIMILLE

Monsieur DETREE Daniel Ingénieur, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à RETY

Monsieur ENRY Jérôme Adjoint technique territorial 2ème classe, COMMUNE DE WISSANT demeurant à WISSANT

Monsieur LEMOR Hervé Agent de maîtrise, COMMUNAUTE COMMUNES DESVRES SAMER demeurant à LACRES

Madame MELIN Isabelle Conseiller hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à WIRWIGNES

Monsieur PAQUE Eric Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Arrondissement de CALAIS

Madame BACQUET Catherine Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur BEAUCHART Francis

Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère classe, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à CALAIS

Madame BELMADI Muriel Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS Madame BLANCKEMAN Florence Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COQUELLES

Madame BODART Catherine Cadre Supérieur De Santé, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à TATINGHEM

Madame CABOCHE Nicole Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à RODELINGHEM

Madame CEPAS Corinne
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à MARCK

Madame DEGRAVE Patricia Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DEPRÉ Sylvie

Agent des Services Hospitaliers Qualifiée Principale, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur DEWET François Attaché Territorial Principal, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à CALAIS

Monsieur FONTAINE Dominique Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINTE MARIE KERQUE demeurant à SAINTE-MARIE-KERQUE

Madame FROYE Nadège Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à ARDRES

Madame GOBELET Evelyne Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à BALINGHEM

Madame GUILBERT Muriel Adjoint administratif principal de 1ere classe, TERRE D'OPALE HABITAT demeurant à CALAIS Madame LACHEVRE Brigitte
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Monsieur LELEU Gilles

Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame MERCIER Annick

Adjoint administratif principal de 1er classe, COMMUNE DE LES ATTAQUES demeurant à LES ATTAQUES

Monsieur MUYS Eric

Manipulateur Electroradiologie, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame NOEL Valerie

Agent des services hospitaliers, RESIDENCE DE LA HAUTE PORTE EHPAD demeurant à GUINES

Madame PACHURKA Chantal

Assistante de service social, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame POULAIN Nathalie Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS

demeurant à MARCK

Madame ROUSSEL Michèle

Adjoint Administratif, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame TARTART Marguerite

Adjoint administratif, RESIDENCE DE LA HAUTE PORTE EHPAD demeurant à GUINES

Monsieur VAN HOLDERBEKE Philippe

Rédacteur Territorial, TERRE D'OPALE HABITAT

demeurant à CALAIS

Madame VERMONT Pascale

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS

demeurant à CALAIS

Arrondissement de LENS

Monsieur BLOMME Michel Agent de maitrise principal, COMMUNE DE LOISON SOUS LENS demeurant à OIGNIES

Monsieur BOSSELET Didier Agent de maitrise, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à LIEVIN

Madame BRIOIS Michèle ATSEM principal 2e classe, Mairie de Billy-Montigny demeurant à BILLY-MONTIGNY

Monsieur BRUNET Jean-Pierre Adjoint technique principal 1cl, Mairie de Billy-Montigny demeurant à BILLY-MONTIGNY

Madame BRUNNER Marie-Blanche Redacteur, COMMUNE DE ROUVROY demeurant à ROUVROY

Monsieur CACHERAT Bruno Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE WINGLES demeurant à WINGLES

Madame CARON Roselyne Adjoint administratif principal de 1ere classe, COMMUNE DE ROUVROY demeurant à ROUVROY

Monsieur CAUDRON Claudy Adjoint technique principal première classe, COMMUNE DE LENS demeurant à LIEVIN

Madame DEBEAUMONT Claudine

Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à DOURGES

Madame DIS Nassera Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D'OIGNIES demeurant à OIGNIES

Monsieur DOURLENS-MONCHY Bruno

Assistant socio-educatif de classe supérieur du premier grade - emploi d'educateur spécialisé, ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR L'ACCUEIL DU HANDICAP ET L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE demeurant à BULLY-LES-MINES

Madame DUMEZ Claudine Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D'OIGNIES demeurant à CARVIN

Madame FLAMENT Marie Noelle Rédacteur, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LENS

Monsieur GAC Patrice Rédacteur principal de 1ère classe, Mairie de Leforest demeurant à LEFOREST

Monsieur GIVERS Jean-Louis Adjoint Technique Principal 2ème classe, COMMUNE DE HARNES demeurant à HARNES

Madame GUILLUMMETTE Annie Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LENS

Madame HURET Christine
Assistante medico administrative classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DOCTEUR
SCHAFFNER DE LENS
demeurant à COURCELLES-LES-LENS

Madame JASIAK Marie-Françoise ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2è cl, COMMUNE DE HARNES demeurant à HARNES

Madame KUKLA Monique
Redacteur principal 1ere classe, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE
demeurant à HULLUCH

Monsieur LEMAIRE Frédéric Redacteur principal 1ere classe, Mairie de Leforest demeurant à COURCELLES LES LENS

Madame MARTINACHE Carole Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE demeurant à CARVIN

Madame MERLIN Fabienne Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D'OIGNIES demeurant à OIGNIES Monsieur MERLIN Gerard Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE D'OIGNIES demeurant à OIGNIES

Monsieur MIELCAREK Florian Educateur APS principal 1° CL, Mairie de Billy-Montigny demeurant à ROUVROY

Monsieur OBIEGALA Raymond Adjoint technique principal de 1 ere classe, COMMUNE DE LIBERCOURT demeurant à LIBERCOURT

Monsieur PAVY Francis Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE D'OIGNIES demeurant à EVIN-MALMAISON

Monsieur ROGERER Denis Adjoint technique principal première classe, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS

Monsieur SCHWARZ Eric Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie d'Avion demeurant à NOYELLES-SOUS-LENS

Madame TOSATO Roselyne Rédacteur, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à LIEVIN

Arrondissement de MONTREUIL

Monsieur ANQUEZ Serge adjoint d'animation principal 2eme classe, MAIRIE de RANG DU FLIERS demeurant à SAINT-ETIENNE-AU-MONT

Monsieur DELAHODDE Alain Attaché, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur DENEUVILLE Patrick Aide-soignant, HOPITAL MARITIME demeurant à BERCK

Monsieur DURAND Jean-Marc Agent de maîtrise, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK Monsieur GALLET Jean-Luc Adjoint technique territorial principal 1ère classe, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur GOSSELIN Patrick Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Monsieur MARCEL-FOURRIER Didier Technicien principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BEAUMERIE-SAINT-MARTIN

Madame MEMBOT Véronique Adjoint technique territorial 1ere classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BEAURAINVILLE

Monsieur PETAIN Jean Ouvrier principal, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS demeurant à BERCK

Madame PRUVOST Noëlle Adjoint Technique territorial Principal de 1ère classe, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur SEILLIER Eric Agent de Maîtrise Principal, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur SENET Francis Ingénieur en chef, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur TROFFAES Thierry Ingénieur principal, COMMUNE DE HESDIN demeurant à MARCONNELLE

Arrondissement de SAINT-OMER

Monsieur BOMBLE Philippe Directeur général des services, COMMUNE DE LUMBRES demeurant à SAINT-OMER

Monsieur BOULANGER Bruno Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à ALQUINES Madame CODEVELLE Corinne

Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LEULINGHEM

Madame DAUTRICOURT Claude

Infirmière en Soins Généraux 2ème grade, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à EPERLECQUES

Madame DUFAY Valérie

Adjoint Administratif Territorial Principal 2ème Classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à HALLINES

Madame DUHAUTOY Cécile

Infirmière Classe Supérieure, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à LONGUENESSE

Monsieur DUPUIS Pascal

Adjoint Administratif Principal 1ère Classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

demeurant à LONGUENESSE

Madame DUQUENE Marie-Christine

Adjoint Administratif Territorial Principal 2ème Classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à LONGUENESSE

Madame FAYEULLE Patricia

Adjoint technique principal, COMMUNE DE LUMBRES demeurant à LUMBRES

Madame HADDAD Lydia

Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT OMER

demeurant à LONGUENESSE

Madame HANTRAYE Béatrice

Rédacteur, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

demeurant à AFFRINGUES

Madame LUCAS Thérèse

Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT OMER

demeurant à SAINT-OMER

Monsieur PRUD'HOMME Patrick

Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère Classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

demeurant à SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

Madame RUCKEBUSCH Véronique

Infirmière Cadre Supérieure de Santé, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à CLAIRMARAIS

Monsieur VANDERVENNET Cyr

Infirmier Classe Supérieure, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER

demeurant à DELETTES

Madame VASSEUR Anne Marie Aide soignant, RESIDENCE DE LA HAUTE PORTE EHPAD demeurant à ALQUINES

Monsieur VERMEULEN Philippe Adjoint Technique Territorial Principal, 1ère classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à LONGUENESSE

Médaille de VERMEIL

Arrondissement d'ARRAS

Monsieur BARBET Vincent Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ROEUX

Monsieur BIGALION Gilles Adjoint administratif principal territorial 1ère classe, COMMUNE DE DROCOURT demeurant à THELUS

Monsieur BOUCHIND'HOMME André Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à TINCQUES

Madame BOURDREZ Pierrette Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à WILLERVAL

Madame BURNY Sylvie Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BOISLEUX-SAINT-MARC

Monsieur CRUYPENINCK Hervé Technicien principal 1ère classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à AGNY

Madame DANGLETERRE Monique Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ECOUST-SAINT-MEIN

Monsieur DELMOTTE Eric Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LE TRANSLOY

Madame DEMAILLY Yamina Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ACHICOURT Madame DEMARQUILLY Marie-Pierre Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARRAS

Madame DOYELLE Sabine Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à GOMIECOURT

Monsieur DUPIRE Laurent Adjoint technique territorial principal 1ère classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CORBEHEM

Madame FOURNIER Cathy Educateur territorial aps principal 1ere classe, CC DU TERNOIS demeurant à ROELLECOURT

Madame GENTY Emmanuelle Cadre de santé de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARLEUX-EN-GOHELLE

Madame GIROT Anne Assistante socio éducative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Madame GOSSART Anne Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MAROEUIL

Madame HAIK Michèle Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à SAINS-LES-MARQUION

Madame HEDIN Nathalie Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à RAMECOURT

Monsieur HONORE Serge Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE GOUY SOUS BELLONNE demeurant à GOUY-SOUS-BELLONNE

Madame LANDAS Martine Adjoint administratif principal de 1ère classe, Mairie de CORBEHEM demeurant à CORBEHEM

Madame LEMOINE Catherine Adjoint territorial d'animation principal 1ère classe, COMMUNE DE VITRY EN ARTOIS demeurant à BIACHE-SAINT-VAAST

Madame LENOIR Sandrine Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE BREBIERES demeurant à BREBIERES Madame MERCIER Michèle Attaché principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à AGNEZ-LES-DUISANS

Monsieur MEURICE Stéphane Attaché principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-MARTIN-SUR-COJEUL

Monsieur NOEL Eric Technicien, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BUCQUOY

Madame POGODA Caroline Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARRAS

Monsieur REVILLON Fabrice Ingénieur principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à DAINVILLE

Madame ROBERT Patricia Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARRAS

Monsieur ROLEZ Eric Agent de maîtrise, COMMUNE DE WAILLY demeurant à WAILLY

Madame SAINT POL Françoise Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à WAVRANS-SUR-TERNOISE

Monsieur SEGARD Fabrice Responsable technique, COMMUNE DE DUISANS demeurant à ATHIES

Madame STIEGER Cécile Rédacteur principal 2ème classe, COMMUNE D'ANNEZIN demeurant à WANQUETIN

Madame THILLIEZ Isabelle Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ANZIN-SAINT-AUBIN

Madame VARLET Marie-France Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ECOURT-SAINT-QUENTIN

Madame VASSEUR Christine Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE FREVENT demeurant à BOUBERS-SUR-CANCHE Monsieur VASSEUR Maurice Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE BAPAUME demeurant à BAPAUME

Monsieur VERSTAEN Olivier Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à FAMPOUX

Madame VOYEMANT Geneviève Rédacteur, COMMUNE DE FREVENT demeurant à BONNIERES

Arrondissement de BETHUNE

Madame BARON Martine Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE LESTREM demeurant à LESTREM

Monsieur BAUDRIN Géry Agent de maîtrise, MAIRIE DE BETHUNE demeurant à BEUVRY

Madame BECQUART Corinne

Auxiliaire de puériculture principale de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BRUAY LA BUISSIERE demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Monsieur BERROYER Alain

Professeur de musique, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

demeurant à BETHUNE

Monsieur BLANPAIN Stéphane Agent de maitrise principal, COMMUNE DE LA MADELEINE demeurant à BILLY-BERCLAU

Madame BOITEL Nathalie Agent de maîtrise, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à AUCHEL

Madame BOUTON Fabienne ISGS 3ème grade, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à BULLY-LES-MINES

Madame BULTEL Véronique Auxiliaire de puériculture principale, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à GUARBECQUE

Monsieur BUYSSCHAERT Christian animateur, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à LOOS-EN-GOHELLE

Madame CAMPAGNE Sylvie

Adjoint administratif principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à GONNEHEM

Monsieur CASTILLE Patrick

Opérateur principal des APS, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

demeurant à BETHUNE

Madame CHARTREL Corinne

Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE DE BETHUNE demeurant à ANNEZIN

Madame COTTREZ Nicole

Puéricultrice de 3ème grade, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à LOZINGHEM

Madame DAUCHY Annie

Infirmière de bloc opératoire ISGS 3ème grade, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à LILLERS

Monsieur DEBAISIEUX Régis

Brigadier chef principal, Mairie d'Hénin-Beaumont

demeurant à NOEUX-LES-MINES

Madame DELVILLE Caroline

Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HERSIN-COUPIGNY

Monsieur DEMAILLY Michel

Technicien superieur hospitalier 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DOCTEUR SCHAFFNER DE LENS

demeurant à LAPUGNOY

Monsieur DEMULIER Bruno

Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DE RICHEBOURG

demeurant à RICHEBOURG

Madame DEWIMILLE Véronique

Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à LILLERS

Monsieur FLAHAUT Eric

Agent de maîtrise, MAIRIE DE BETHUNE

demeurant à VERQUIGNEUL

Madame GONDA Sylvie

Infirmière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER D'HENIN BEAUMONT demeurant à RICHEBOURG

Monsieur GRESSEZ Jean Michel adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à FOUQUEREUIL

Madame GRULKE Elisabeth Attaché principal, MAIRIE DE BETHUNE demeurant à LABEUVRIERE

Madame GUILLUY Véronique Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à AUCHEL

Madame HERNOULD Chantal Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE BILLY BERCLAU demeurant à BILLY-BERCLAU

Madame HUART Sylvie Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LORGIES

Madame HUXLEY Sylvie Ausiliaire de puériculture principale, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à LOCON

Monsieur JOUVENEZ Laurent Agent de maitrise principal, COMMUNE DE SAINS EN GOHELLE demeurant à BARLIN

Madame LEBLANC Benedicte Adjoint administratif principal de 2eme classe, COMMUNE DE GONNEHEM demeurant à ECQUEDECQUES

Monsieur LECAT Martial Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à ISBERGUES

Madame LELOIR Marie Françoise Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE HERSIN-COUPIGNY demeurant à HERSIN-COUPIGNY

Monsieur LEMAIRE Thierry Adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à BETHUNE

Madame MAGNIEZ Doriane Adjoint administratif, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE demeurant à SAILLY-SUR-LA-LYS

Monsieur MINET Olivier Technicien territorial, COMMUNE DE LILLE demeurant à GIVENCHY-LES-LA-BASSEE Monsieur MORTREUX Daniel Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VERMELLES demeurant à MAZINGARBE

Madame NARGUET Sylvie Adjoint tec.ter.ppal 2e cl ee, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CALONNE-RICOUART

Madame NIEWADA Maryline

Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CALONNE-RICOUART

Madame POUX Anne

Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE NOEUX LES MINES demeurant à NOEUX-LES-MINES

Madame REGNIER Marie Hélène Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à VENDIN-LES-BETHUNE

Madame SAMYN Magali

Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à GIVENCHY-LES-LA-BASSEE

Monsieur SAUTY Christian Agent de maitrise principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BEUGIN

Madame SAVARINO Isabelle Psychologue territorial hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BETHUNE

Monsieur VALOIS Pascal Agent de maîtrise, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à AUCHEL

Madame VANDAMME Nathalie

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LAVENTIE

Madame WATTE Valérie adjoint technique, mairie d'ANNEQUIN demeurant à ANNEQUIN

Madame WITKOWSKI Florence

Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à ARRAS

Madame ZUSZEK Sylvie

AS Auxiliaire de puericulture, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à MAZINGARBE

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

Madame BRIARD Catherine

Adjoint Technique Territorial Principal 1ere classe, Mairie de LE PORTEL demeurant à OUTREAU

Monsieur CALON Frédéric

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE NEUFCHATEL HARDELOT demeurant à NESLES

Madame COUVELARD Marie-Lise

Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-LEONARD

Monsieur DUMAINE Bertrand

Adjoint administratif principal de 1ère classe, CAISSE CREDIT MUNICIPAL BOULOGNE SUR MER

demeurant à ISQUES

Madame FILLON Christine

Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, Mairie de LE PORTEL demeurant à LE PORTEL

Madame FOLY Laurence

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNAUTE COMMUNES DESVRES SAMER demeurant à LACRES

Madame GALLET Corinne

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Madame LAIDEZ Françoise

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Monsieur LEROUX José

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAMER demeurant à SAMER

Monsieur LONGAVESNE Pierre

Technicien principal 1ère classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Monsieur MARTEL Stéphane

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE DESVRES demeurant à DESVRES

Madame PERARD Béatrice

Rédacteur principal, COMMUNE DE SAINT LEONARD

demeurant à ISQUES

Madame PICQUE Marie-Christine

Assistante socio éducative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à AUDEMBERT

Madame WALLOIS Edith

Rédacteur principal de 1ère classe, CAISSE CREDIT MUNICIPAL BOULOGNE SUR MER demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Monsieur WALZER Daniel

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Madame WINTREBERT Nathalie Attaché principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-ETIENNE-AU-MONT

Arrondissement de CALAIS

Monsieur ADMONT André

Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame ALLAERT Sandrine

Rédacteur Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur ATTARD Philippe

Agent de Maîtrise Territorial Principal, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame BEN Bénédicte

Infirmière de Secteur Psychiatrique, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à FERQUES

Madame BERNARD Catherine

Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COULOGNE

Madame BEUTER Christine

Directrice Générale Adjoint des Services de Communes de 40 000 à 150 000 habitants, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame BODART Christèle

Educatrice Spécialisée, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Madame BOURGOIS Elisabeth Cadre de Santé, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame CAFFERY Séverine Adjoint Administratif Principal 1ère Classe, TERRE D'OPALE HABITAT demeurant à CALAIS

Madame CARTON Elise

Adjoint Technique Territorial Pincipal 2ème classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CALAIS

Madame CHAUB Valérie Assistante maternelle, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur COCQUELET Laurent Technicien Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur CONDETTE Patrick Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DECARME Muriel Bibliothécaire Territorial, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DEJONGHE Véronique Agent des Services Hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur DELACOURT Ulric Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à MARCK

Madame DELVOYE Catherine
Technicienne de laboratoire, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à RINXENT

Madame DEMARTHE Corinne

Assistante Territoriale de Conservation Principale 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DEVOT Joëlle Infirmière anesthésiste, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COQUELLES

Monsieur DEWAGHE Christophe Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DEWULF Sylvie Cadre Territorial de Santé 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DIACRE Myriam
Assitante Médico Administrative, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à OFFEKERQUE

Monsieur DUPUIS Tony Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à MARCK

Madame DUSAUTOIR Fabienne Agent social principal de 2ème classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE demeurant à CALAIS

Madame DUTRIAUX Marie-Claude Auxiliaire de puériculture, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à OYE-PLAGE

Madame DUVAL Cathy Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à MARCK

Monsieur ENGRAND René
Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements,
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Madame EVRARD Valérie Cadre Territorial de Santé 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à COQUELLES

Monsieur FLAHAUT Michel Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS Madame GAREAU Sylviane

Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame HAGNERE Marie-Line

Rédacteur Territorial Principal 1ère classe, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à MARCK

Madame JOLY Catherine

Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur LAMBERT Thierry

Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à VIEILLE-EGLISE

Madame LEFEBVRE Catherine

Adjoint Administratif, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur LEFEBVRE Eric

Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à CALAIS

Madame LEFEBVRE Nadine

Adjoint Technique Principal 1ère Classe, MAIRIE DE OYE-PLAGE demeurant à OYE-PLAGE

Monsieur LENOIR Didier

Attaché hors classe/ directeur général des services, COMMUNAUTE COMMUNES REGION D'AUDRUICQ demeurant à AUDRUICQ

Madame LEROY Anne

Rédacteur, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CALAIS

Madame MAECKEREEL Nathalie

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à ZUTKERQUE

Madame MANIEZ Valérie

Educatrice de Jeunes Enfants, COMMUNE DE CALAIS demeurant à LOON-PLAGE

Madame MARLARD Dorothée Cadre Supérieur de Santé, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à NIELLES-LES-ARDRES

Madame MERCIER Laurence Aide soignante, RESIDENCE DE LA HAUTE PORTE EHPAD demeurant à COQUELLES

Monsieur MYCKE Maurice Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE GRANDE SYNTHE demeurant à OYE-PLAGE

Madame PALLAS Tania
Aide-Soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à MARCK

Madame SEILLIER Catherine Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à CALAIS

Monsieur SGARD Philippe Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame SMAKULSKI Annick Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à OFFEKERQUE

Madame SPIERS Isabelle

Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à AUDEMBERT

Monsieur THELLIEZ Patrick Gardien-brigadier retraité, COMMUNE DE CALAIS demeurant à DIVION

Monsieur THIRARD Denis Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à ARDRES

Madame TISSERAND Viviane Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS Monsieur TOURET Yves Agent de Maîtrise Principal, SIRA EAU ET ASSAINISSEMENT demeurant à RODELINGHEM

Madame VANHOUTTE Laurence Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à SAINT-OMER-CAPELLE

Monsieur WARD Daniel Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur Y-CUAI José Agent des Services Hospitaliers Qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à MARCK

Arrondissement de LENS

Madame BREHAUT Patricia Rédacteur principal 1ere classe, Mairie de Leforest demeurant à OIGNIES

Monsieur BROUILLARD Olivier Ingénieur Territorial, Mairie de Méricourt demeurant à MERICOURT

Monsieur CADART Philippe Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE DROCOURT demeurant à HENIN-BEAUMONT

Madame CAMBEFORT Marianne Redacteur principal 2eme classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SOUCHEZ

Madame CAMPHIN Doriane Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE MAZINGARBE demeurant à MAZINGARBE

Monsieur CAROEN Patrice Technicien principal 1 er classe, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à LENS

Monsieur CATOUILLARD André Adjoint technique principal première classe, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS Monsieur CHERET Jean-Philippe AGENT DE MAITRISE, Mairie d'Avion demeurant à AVION

Madame CORREIA Francelina ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE, COMMUNE DE HARNES demeurant à LOISON-SOUS-LENS

Madame CRESPIN Sabine Attaché territorial, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à SERVINS

Monsieur CROKAERT Dominique Agent de maitrise principal, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS

Monsieur CZAIKOWSKI Christophe Technicien principal deuxième classe, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS

Madame DELASSUS Claudie Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE MAZINGARBE demeurant à MAZINGARBE

Monsieur DELFORGE Christophe Adjoint technique territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MONTIGNY-EN-GOHELLE

Madame DEMSIRI Sfia Adjoint technique principal de première classe, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS

Monsieur DOMAIN Philippe Educateur des aps principal de 1ère classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à CARENCY

Monsieur DUPUICH Bruno Agent de maitrise principal, COMMUNE DE SAINS EN GOHELLE demeurant à SAINS-EN-GOHELLE

Monsieur FOURMANOIR Michel Agent de maîtrise principal / chauffeur, SYND MIXTE ARTOIS VALORISATION demeurant à AVION Monsieur GRZADZIELEWSKI Fabrice Agent de maîtrise princial, COMMUNE DE HARNES demeurant à DOURGES

Madame GUIFFROY Thérèse

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE SALLAUMINES demeurant à SALLAUMINES

Madame HALFORD Marie-José Adjoint technique principal première classe, COMMUNE DE LENS

demeurant à LIEVIN

Madame ILLENCSIK Cathy Rédacteur, COMMUNE DE SALLAUMINES demeurant à SALLAUMINES

Monsieur LEFEBVRE Jean-Marie adjoint technique principal 1ere classe, COMMUNE DE HARNES demeurant à HARNES

Madame LEROY Véronique

Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à VENDIN-LE-VIEIL

Monsieur MARTEL Lionel AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL, Mairie d'Avion demeurant à AVION

Madame MASSE Cathy Attaché, CCAS DE WINGLES demeurant à WINGLES

Madame MOUTON Nelly

Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HENIN-BEAUMONT

Monsieur MUDARD Albert

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CARVIN

Madame OEHLSCHLAGEL Claudine adjoint technique 2eme classe, COMMUNE DE HARNES demeurant à HARNES Madame PASZKIER Françoise Marie Redacteur, COMMUNE DE OSTRICOURT demeurant à DOURGES

Monsieur PIROT Michel AGENT DE MAITRISE, Mairie d'Estevelles demeurant à ESTEVELLES

Monsieur PRINGARBE Hervé ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE, Mairie d'Avion demeurant à AVION

Monsieur RANSON Gregory Attache principal, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à AVION

Monsieur RENONCOURT Arnaud Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CARVIN

Madame RIMETZ Corinne Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE de PONT-A-VENDIN demeurant à MEURCHIN

Madame ROKICKI Sylviane Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LOISON SOUS LENS demeurant à LOISON-SOUS-LENS

Madame SADOWSKI Nathalie

Adjointe administrative principale de 1ère classe des administrations parisiennes, VILLE DE PARIS demeurant à COURCELLES-LES-LENS

Madame SORIAUX Christelle Rédacteur territorial, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à LENS

Madame STANISZEWSKI Véronique Attaché territorial, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS

Madame THIBERVILLE Frédérique

Adjoint administratif principal de 1ère classe, SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS-GOHELLE demeurant à COURRIERES

Monsieur WAGON Bruno Animateur principal de 1ère classe, COMMUNE DE MAZINGARBE demeurant à MAZINGARBE

Arrondissement de MONTREUIL

Madame BARRAS Sandrine Infirmière cadre de santé, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS demeurant à MARENLA

Monsieur BRASSART Eric Opérateur principal des APS, CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS demeurant à LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Madame CALOIN Sabine Attaché principal, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Madame CAYROLLE LEPEE Véronique Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MONTREUIL

Monsieur CHAUCHOY Lionel Educateur des ASP, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à BEUTIN

Monsieur CODRON Philippe Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à SAINT-JOSSE

Monsieur DELHAYE Marc Adjoint technique territorial 1ere classe, COMMUNE DE CAMIERS demeurant à CAMIERS

Madame FRANCOIS Lydie Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à FRENCQ

Madame GOSSELIN Christèle Rédacteur, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Madame GOSSELIN Sabine Agent administratif territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES Monsieur LAMOUR Maurice Ouvrier professionnel principal, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS demeurant à BERCK

Madame LECERF Sophie

Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CLENLEU

Madame LIMOSINO Valérie Infirmière cadre de santé, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS demeurant à NEMPONT-SAINT-FIRMIN

Monsieur LOISEL Pascal Adjoint technique territorial principal 1° CL, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Madame MAIRIE Catherine
Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BERCK

Madame MIOT Agnès Aide soignante, HOPITAL MARITIME demeurant à BERCK

Monsieur SEINE David Adjoint administratif principal 2ème classe, HOPITAL MARITIME demeurant à GROFFLIERS

Monsieur SUEUR Christophe Agent de maîtrise, CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS demeurant à GROFFLIERS

Madame VERBRUGGE Valérie Aide-soignante, HOPITAL MARITIME demeurant à BERCK

Monsieur WASSELIN Philippe Attache, COMMUNE DE CUCQ demeurant à MERLIMONT

Arrondissement de SAINT-OMER

Monsieur BARRAS Emmanuel Agent de maitrise principal, COMMUNE DE SAINT OMER demeurant à SAINT-OMER Madame BELLENGUEZ Jeanne

Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

demeurant à THIEMBRONNE

Monsieur BERMONT Franck

Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, MAIRIE DE LONGUENESSE

demeurant à LONGUENESSE

Madame BEYAERT Dorothée

Infirmière Classe Supérieure, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER

demeurant à HOULLE

Madame BLONDEL Monique

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements,

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

demeurant à WITTES

Madame BOULET Béatrice

Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, MAIRIE DE LONGUENESSE

demeurant à TILQUES

Madame BULTEL Valérie

Aide-Soignante Principale, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER

demeurant à ECQUES

Monsieur CARTON Alain

Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1ère Classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU PAYS DE SAINT-OMER

demeurant à AIRE-SUR-LA-LYS

Monsieur CORDIER Bertrand

Agent des Services Hospitaliers Qualifiés Classe Supérieure, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST

OMER

demeurant à BLENDECQUES

Monsieur DAUCHEZ Christian

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements,

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

demeurant à HALLINES

Madame DEBREIL Bernadette

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements,

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

demeurant à DELETTES

Monsieur DECHERF Albert

Agent de maîtrise principal, CC DE FLANDRE INTERIEURE

demeurant à LONGUENESSE

Monsieur DECLOITRE Eric

Agent de Maîtrise Principal titulaire, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-

OMER

demeurant à HELFAUT

Madame HIOT Marie

Infirmière de Classe Supérieure, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à ZUDAUSQUES

Madame HIRSOUT Dorothée

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à AUDINCTHUN

Monsieur LALOY Franck

Adjoint Technique Principal 1ère Clase, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER demeurant à DELETTES

Monsieur LEROY Frédéric Aide-Soignant Principal, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à ECQUES

Monsieur LETURGIE Pierre-Jean

Educateur des APS Principal 1ère Classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

demeurant à AIRE-SUR-LA-LYS

Madame LOQUET Caroline

Attachée principale, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER demeurant à ARDRES

Madame MOITEL Caroline

Adjoint Administratif Principal 1ère Classe, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

Madame MOREN Laurence

Aide Soignante Principale Classe Supérieure, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à ECQUES

Madame NOEL Magali

Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT OMER demeurant à LONGUENESSE

Madame PATTOU Zélie

Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARQUES

Monsieur PODEVIN Olivier

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT OMER demeurant à SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

Madame POUILLE Laurence

Infirmière en Soins Généraux 2ème grade, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à AIRE-SUR-LA-LYS

Monsieur RENARD Francis Adjoint Technique Territorial - 2ème classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à LONGUENESSE

Madame ROLAND Eliane Infirmière Cadre supérieur Santé, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à SAINT-OMER

Monsieur RYCKELYNCK Laurent Infirmière de Classe Normale, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à HALLINES

Madame TELLIEZ Marie-Christine Aide-Soignante Principale, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à HELFAUT

Madame VERRELLE Patricia Diététicienne Cadre de Santé Paramédical, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à WIZERNES

Médaille d'ARGENT

Arrondissement d'ARRAS

Madame ALLART Dorine Ingénieur hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à NEUVILLE-SAINT-VAAST

Madame BADIER Sylvie Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE BREBIERES demeurant à BREBIERES

Madame BAYEUL Céline Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à ANVIN

Monsieur BISSCHOP Jérôme Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DE LA SOMME demeurant à SARTON

Monsieur BRIDOUX David Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT POL SUR TERNOISE demeurant à GAUCHIN-VERLOINGT

Madame BUCHER Elodie Adjoint administratif, COMMUNE D'ACHICOURT demeurant à ACHICOURT Monsieur COUADIER Daniel Technicien, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MERCATEL

Madame COULIBALY Ingrid Attaché hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Monsieur DELACOUR Yannick

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à IZEL-LES-HAMEAU

Madame DELATTRE Isabelle

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à SAINTE-CATHERINE

Monsieur DELDREVE Ludovic Ingénieur, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Madame DELVART Sylvie Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARRAS

Madame DEMAILLY Cindy Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HUMBERCAMPS

Madame DEMONT Frédérique Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignements, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Madame DERBAG Monique Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE BREBIERES demeurant à BREBIERES

Madame DIONET Caroline Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ACHICOURT

Madame DOBRICOURT Virginie Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE BREBIERES demeurant à BREBIERES

Monsieur DRELON Sébastien Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à DAINVILLE Monsieur DUCATEZ Arnaud Directeur général des services, SYND MIXTE ARTOIS VALORISATION demeurant à LATTRE-SAINT-QUENTIN

Monsieur DUMARQUEZ Jean-Luc Ingénieur principal, COMMUNE DE BIACHE SAINT VAAST demeurant à BIACHE-SAINT-VAAST

Madame FENAIN Christine

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à VITRY-EN-ARTOIS

Monsieur FICHEUX Stéphane Ingénieur principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MERCATEL

Madame GALLOIS Frédérique Conservateur du patrimoine en chef, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à DAINVILLE

Monsieur GRAVELEINE Didier Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE DAINVILLE demeurant à DAINVILLE

Monsieur GRAVILLE Hervé Adjoint technique, COMMUNE D'ACHICOURT demeurant à ACHICOURT

Madame GUEANT Laëtitia

Rédacteur principal de 1ère classe, SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS demeurant à AMPLIER

Madame GUYOT Sylvie Attaché principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ROCLINCOURT

Madame HOLIN Isabelle

Assistante socio éducative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINT-NICOLAS

Monsieur HOMBERT Serge Ingénieur principal, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à ACHICOURT

Monsieur HURTREL Philippe Adjoint territorial patrimoine principal 1ere classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HABARCQ

Monsieur KAZMIERCZAK Bruno Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE FREVENT demeurant à QUOEUX-HAUT-MAINIL Madame KRAWCZYK-PUCHOIS Caroline Bibliothécaire principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARRAS

Madame KRZYZOSTANEK Sandrine Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, CC DU TERNOIS demeurant à SIRACOURT

Madame LAGUILLIER Sylvie Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE BILLY BERCLAU demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

Madame LECAT Annie Adjoint territorial du patrimoine 2ème classe, Mairie de CORBEHEM demeurant à BREBIERES

Madame LEFAIT Sophie Assistant de conservation principal 1ère classe, Mairie de SAINT LAURENT BLANGY demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

Madame LEFEBVRE Marie Attaché territorial, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CROISILLES

Madame LEGROS Magali Agent de maîtrise, COMMUNE DE WINGLES demeurant à FREVIN-CAPELLE

Madame LOUGEZ Sandrine Cadre de santé, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE demeurant à SAINTE-CATHERINE

Madame MAHIEU Cécilia Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, COMMUNE DE LENS demeurant à ACHICOURT

Monsieur MAILLET Lucien Agent de maîtrise, COMMUNE DE GOUY SOUS BELLONNE demeurant à SAINTE-CATHERINE

Madame MARQUIS Alexandra Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ANZIN-SAINT-AUBIN

Monsieur MASSON Thierry Agent de maîtrise principal, SYND MIXTE ARTOIS VALORISATION demeurant à BOISLEUX-AU-MONT

Monsieur MERIC Benoit Infirmier, CENTRE HOSPITALIER DE PERONNE demeurant à WARLENCOURT-EAUCOURT Madame MICHEL Marie-Françoise Adjoint administratif territorial, COMMUNE DE MAISNIL demeurant à OSTREVILLE

Monsieur MOCQ Christophe Adjoint technique territorial, CC DU TERNOIS demeurant à ANVIN

Monsieur NOUI Ali

Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Mairie de SAINT LAURENT BLANGY demeurant à SAINT-LAURENT-BLANGY

Madame PLOMION Catherine Adjoint technique, COMMUNE DE WANCOURT demeurant à HENINEL

Madame QUINTIN Delphine Attaché territorial, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HERNICOURT

Monsieur REMY Bertrand Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BEAURAINS

Madame RIBEIRO FERNANDES Sandra Assistant socio éducative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BREBIERES

Madame ROUSSEL Stéphanie Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE PERONNE demeurant à VAULX-VRAUCOURT

Madame ROYON Béatrice Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à WARLUS

Monsieur SAVARY Raphäel Technicien, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BUCQUOY

Monsieur SEVIN Pascal Adjoint technique, COMMUNE DE DAINVILLE demeurant à DAINVILLE

Madame SOUDAIN Rachel Psychologue territorial hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à PIERREMONT

Monsieur SUQUET Frédéric

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE demeurant à FREVENT

Madame TELLIER Pascale Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE PERNES demeurant à PERNES

Monsieur VAILLANT Philippe Ingénieur hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ACHICOURT

Madame YOUROWSKI Vanessa Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ARRAS

Arrondissement de BETHUNE

Monsieur ARBOUCALOT Jérôme Professeur d'enseignement artistique, MAIRIE DE DIVION demeurant à ACHICOURT

Madame BAREL Marie-Christine Agent de maitrise, COMMUNE DE DOUVRIN demeurant à DOUVRIN

Monsieur BARNAULT Rodolphe Ripeur, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à ESSARS

Madame BELLINA-LECLERCQ Laurence Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DE RICHEBOURG demeurant à VIEILLE-CHAPELLE

Madame BELQUIN Valérie ASEM principal de 1ère classe, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à BLANGY-SUR-TERNOISE

Madame BENTKOWSKI Nathalie Assistant enseignement artistique principal de 1ère classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Monsieur BERGERE Cedric Adjoint animation principal 1ere classe, COMMUNE DE SAINS EN GOHELLE demeurant à GOSNAY

Madame BERTEN Karine Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à AUCHEL

Monsieur BODLET Vivial Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE MARLES LES MINES demeurant à MARLES-LES-MINES Madame BOSSART Catherine Agent de maîtrise, COMMUNE DE BILLY BERCLAU demeurant à BILLY-BERCLAU

Madame BOTTE Géraldine Directeur territorial, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à FRESNICOURT-LE-DOLMEN

Monsieur BOUREL Sébastien adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à VENDIN-LES-BETHUNE

Madame BOUZIER Catherine Adjoint tec.ter.ppal 2e cl ee/agent de restauration, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à GOSNAY

Monsieur BRAME Pierre Technicien principal de 1ère classe, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à DIVION

Madame BRAQUART Carole Adjoint tec ter ppal 1e ee/magasinier/ere, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à DIEVAL

Madame BRASSART Carole Agent de maîtrise, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à CAUCHY-A-LA-TOUR

Monsieur BROUTIN Patrick Agent de maitrise principal / magasinier, COMMUNE D HAUBOURDIN demeurant à FLEURBAIX

Madame BUDYNEK Anne-Sophie Rédacteur principal de 1ère classe, CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Madame CARRE Isabelle Attache principal, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à VIOLAINES

Madame CODRON Pascaline Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE HERSIN-COUPIGNY demeurant à HERSIN-COUPIGNY

Madame COPIN Jeannine Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE CAMBRIN demeurant à CUINCHY

Madame COQUERELLE Hélène Adjointe administrative principale territoriale de 2ème classe, COMMUNE DE LILLE demeurant à LAVENTIE Madame COSTIAU Sandrine Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE BETHUNE demeurant à RIVIERE

Monsieur COTTIGNIES David Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à AIRE-SUR-LA-LYS

Madame COUPIN Véronique

Auxiliaire de puériculrure principale de 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BRUAY LA BUISSIERE demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Monsieur COUVELAERE Samuel Technicien principal de 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à LABEUVRIERE

Madame CUVELIER Corinne Adjoint adminis.ter.pl.1e, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Monsieur DELOBEL Frederic Agent de maitrise, COMMUNE DE LA MADELEINE demeurant à LAVENTIE

Monsieur DELRUE Olivier Infirmier, CENTRE HOSPITALIER D'HENIN BEAUMONT demeurant à ESTREE-CAUCHY

Monsieur DEMULIER Jerome Animateur principal 1ere classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à RICHEBOURG

Monsieur DERONCQ Teddy Adjoint administratif principal de 2cl / journaliste, COMMUNE D HAUBOURDIN demeurant à SAINT-FLORIS

Monsieur DESENNE Freddy Educateur aps principal 1ère classe, SI ESPACES VERTS REGION WINGLES, DOUVRIN. demeurant à BILLY-BERCLAU

Monsieur DESMAREZ Jean Michel Adjoint technique, COMMUNE DE CALONNE SUR LA LYS demeurant à CALONNE-SUR-LA-LYS

Madame DISSAUX Lucie Infirmière bloc opératoire 3ème grade, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à HINGES Monsieur DOMERGUE Frédéric Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HOUDAIN

Monsieur DROZD Christophe Ingénieur chef, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à LAVENTIE

Madame DRUMEZ Paule Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HOUCHIN

Madame DUBOIS Sophie Attaché territorial, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BILLY-BERCLAU

Monsieur DUCATEZ Vincent Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à DIVION

Monsieur DUCROCQ Patrick Op 2, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE demeurant à AUCHY-LES-MINES

Monsieur DUDOIGNON Sebastien Ingenieur chef, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à LAVENTIE

Monsieur DUHAMEL Bruno Ingénieur territorial, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à LILLERS

Madame DUPIRE Karine Adjointe administrative principale territoriale de 1ère classe, COMMUNE DE LILLE demeurant à AUCHY-LES-MINES

Madame DUPORGE Danièle Agent de maîtrise, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à AUCHEL

Monsieur DUQUENOY Andre Adjoint tech ter. ppal 1e cl, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BILLY-BERCLAU

Madame FAUCON Catherine Psychomotricienne, CENTRE HOSPITALIER D'HENIN BEAUMONT demeurant à VERQUIN Monsieur FLORKE Rainer

Ingénieur en chef, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Madame FRANCOIS Isabelle

Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE BETHUNE demeurant à BETHUNE

Monsieur GAMBIER Sebastien

Adjoint technique principal de 1ere classe, COMMUNE DE HOUDAIN demeurant à HOUDAIN

Madame GEFFROY Christelle

Animateur, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

demeurant à DIVION

Monsieur GLINEUR Christophe

Chauffeur, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à VERQUIN

Madame GUFFROY Geraldine

Adjoint administratif principal de 2eme classe, COMMUNE DE HOUDAIN demeurant à HOUDAIN

Monsieur GUILLUY Rémy

Ripeur, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Madame GUIMONEAU Christine

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE BILLY BERCLAU demeurant à BILLY-BERCLAU

Madame HENNION Christine

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe / enseignant à l'ecole de musique, COMMUNE D'HAZEBROUCK demeurant à NEUVE-CHAPELLE

Monsieur HERBIN Frederic

Adjoint administratif principal de 1ere classe, COMMUNE DE HOUDAIN demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Monsieur HERSIN Laurent

Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE BETHUNE demeurant à CHOCQUES

Madame HERVET Jacqueline

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MARLES-LES-MINES

Madame HOCHEDEZ Sandra Infirmiere, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE demeurant à LAVENTIE

Monsieur HOMO Sebastien Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME demeurant à VIOLAINES

Madame JACQUET Rachelle

Rédacteur, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Madame JEDRUSIAK Nathalie

Adjoint du patrimoine principale de 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à RUITZ

Monsieur JOLY Arnaud Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE D'AUCHEL demeurant à AUCHEL

Monsieur LAGACHE Thierry Agent de maitrise, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE demeurant à SAILLY-SUR-LA-LYS

Monsieur LAINE Olivier Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LAPUGNOY

Madame LECAT Magali

Attaché principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

demeurant à BETHUNE

Monsieur LEFEBVRE Pascal

Ripeur, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à DIVION

Madame LEFEBVRE Sandrine

Adjoint administratif principal de 1ère classe, CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Monsieur LESAGE Sébastien agent infographiste, MAIRIE DE BEUVRY demeurant à BEUVRY

Madame LHERMITTE Myriam

Adjoint tec.ter.ppal 2e cl ee/agent d'accueil et information, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à LILLERS

Monsieur LOS Stephane Technicien principal 2eme cl, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BRUAY-LA-BUISSIERE

Monsieur MARTINEZ Christophe Adjoint technique principal de 1ere cl., COMMUNE D'ANNEZIN demeurant à ANNEZIN

Monsieur MATUSZAK Edie Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE HERSIN-COUPIGNY demeurant à HERSIN-COUPIGNY

Madame MIQUEL Valérie Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BETHUNE

Monsieur MISSIAEN Silvère Adjointe technique principale territoriale de 1ère classe, COMMUNE DE LILLE demeurant à BETHUNE

Monsieur MORELLO Pascal Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à AUCHEL

Madame PARENT Delphine Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à HAILLICOURT

Madame PENEL Magali Adjoint adminis. ter.pl. 2e/assistante de direction, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à FOUQUEREUIL

Monsieur PERETTI Serge Adjoint administratif principal de 1ere classe, COMMUNE DE HOUDAIN demeurant à HOUDAIN

Monsieur PLACE Frédéric Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BARLIN

Madame POILLON Ingrid Educateur territorial de jeunes enfants, COMMUNE DE LENS demeurant à AUCHY-LES-MINES

Madame PRUVOST Sylvie Adjoint administratif principal de 2eme classe, COMMUNE DE GONNEHEM demeurant à GONNEHEM Monsieur REBUCCINI Claude Adjoint technique principal de 1ere classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à VERQUIN

Madame ROBASZYNSKI Nadège Rédacteur principal de 2ème classe, Centre communal d'action sociale d'AUCHEL demeurant à HESDIGNEUL-LES-BETHUNE

Madame ROBITAILLE Susie professeur de musique, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE demeurant à BETHUNE

Madame SAGNIEZ Véronique Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de Loos-en-Gohelle demeurant à NOEUX-LES-MINES

Madame SERGEANT Emmanuelle Animateur principal 2eme classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LABEUVRIERE

Madame SKRABKA Laurence Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE LESTREM demeurant à MERVILLE

Madame SOWINSKI Sabine Educatrice territoriale de jeunes enfants de 1ere classe, COMMUNE DE GONNEHEM demeurant à GONNEHEM

Madame THERET Christiane Adjoint technique, MAIRIE D'HAILLICOURT demeurant à HAILLICOURT

Madame TOROK Michèle

Madame TIRMARCHE Virginie Technicien principal 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à BETHUNE

demeurant à BETHUNE

Adjoint administratif principal de 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à SAILLY-LABOURSE

Monsieur TOUPET David Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DE HERSIN-COUPIGNY demeurant à HERSIN-COUPIGNY

Madame TOURNEUX Séverine Infirmière bloc opératoie ISGS 3ème grade, CENTRE HOSPITALIER BETHUNE BEUVRY demeurant à BETHUNE Monsieur TROLAIS Jean-Marc Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ISBERGUES

Madame TURCKX Karina Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE BETHUNE demeurant à LABOURSE

Madame VANESSE Fabienne Agent de maîtrise / aide maternelle, COMMUNE DE WINGLES demeurant à DOUVRIN

Monsieur VERHULLE Frédéric Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à BETHUNE

Arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER

Madame ANSEL Catherine Redacteur principal 1er classe - secretaire de mairie, COMMUNE D'ISQUES demeurant à BAINCTHUN

Monsieur BAHEUX Lucien Agent technique territorial, CTRE COM ACTION SOCIALE NEUFCHATEL-HARD. demeurant à SAMER

Madame BAILLY Sylvie Auxilliaire de soin aide soignant, CTRE COM ACTION SOCIALE NEUFCHATEL-HARD. demeurant à LONGFOSSE

Monsieur BALAIR Franck Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE WIMEREUX demeurant à WIMEREUX

Madame BILLOIR Edwige Auxilliaire de soin aide soignant, CTRE COM ACTION SOCIALE NEUFCHATEL-HARD. demeurant à NEUFCHATEL-HARDELOT

Madame BOUTLEUX Sabine Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE WIMEREUX demeurant à WIMEREUX

Monsieur BROUILLARD Didier Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à RETY

Madame CHIVET Véronique Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMUNAUTE COMMUNES DESVRES SAMER demeurant à BOURNONVILLE Madame CLAPTIEN Christine

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à FERQUES

Madame CUVELLIEZ Laetitia Technicien Principal 1ere classe, Mairie de LE PORTEL demeurant à OUTREAU

Madame DETHOOR Josette

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE WIMEREUX demeurant à WIMEREUX

Monsieur DOUARD Xavier Ingénieur, SYNDICAT MIXTE ESPACES DEPARTEMENTAUX NATURELS 62 demeurant à CREMAREST

Monsieur DUPAS Jean-Marc Agent de maîtrise, COMMUNE DE NEUFCHATEL HARDELOT demeurant à NESLES

Monsieur DURIEZ Yannick Agent de maîtrise principal, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à WIMILLE

Monsieur ELLART Reynald Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAMER

Madame FIGONI Lydia

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE NEUFCHATEL HARDELOT demeurant à NEUFCHATEL-HARDELOT

Monsieur GOUBET Stéphane Ingénieur/responsable de secteur, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à AUDINGHEN

Monsieur HODICQ Hervé Rédacteur territorial, DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS demeurant à CONDETTE

Monsieur HONVAULT Richard Attaché territorial/chargé de mission, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Monsieur JACQUEMOD Michaël Educateur principal de 1ère classe, COMMUNE DE SAINT ETIENNE AU MONT demeurant à NESLES

Madame JONQUET Sophie Rédacteur territorial, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS demeurant à MARQUISE Madame LECAILLE Martine Assistante familiale, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BOULOGNE-SUR-MER

Madame LECOINTE Sylvie

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

demeurant à MARQUISE

Monsieur LIGNIER Pascal Adjoint technique, COMMUNE DE SAMER demeurant à SAMER

Monsieur MAGNIER Damien

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LONGFOSSE

Monsieur MALFOY Jean-Pierre Policier municipal, COMMUNE DE NEUFCHATEL HARDELOT demeurant à OUTREAU

Madame MERLIN Dominique Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAMER demeurant à SAMER

Madame MULLER Patricia Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à DESVRES

Madame PARENT Corinne Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAMER

Monsieur PEREIRA José

Agent de maîtrise principal, SYNDICAT MIXTE ESPACES DEPARTEMENTAUX NATURELS 62 demeurant à SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Monsieur PILLON Hubert Technicien principal 1ère classe, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à BRUNEMBERT

Madame POURRE Chantal Atsem principale 1ère classe, COMMUNE DE WIMEREUX demeurant à WIMEREUX

Madame QUEHEN Anne-Marie Agent social auxiliaire de vie, CTRE COM ACTION SOCIALE NEUFCHATEL-HARD. demeurant à NEUFCHATEL-HARDELOT Madame SEILLIER Christelle Agent social aide soignante, CTRE COM ACTION SOCIALE NEUFCHATEL-HARD. demeurant à NEUFCHATEL-HARDELOT

Monsieur TENTILLIER Franck Agent de maîtrise, COMMUNE DE NEUFCHATEL HARDELOT demeurant à NEUFCHATEL-HARDELOT

Madame VASSEUR Claudine Rédacteur, COMMUNE DE WIMEREUX demeurant à WIMEREUX

Monsieur WIDEHEM Thierry Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS demeurant à MARQUISE

Madame WOILLEZ Sabrina Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles, COMMUNE DE WIMEREUX demeurant à WIMEREUX

Arrondissement de CALAIS

Madame ANDRIEUX Catherine Adjoint administratif principal 1ere classe, MAIRIE DE OYE-PLAGE demeurant à OYE-PLAGE

Monsieur ANQUEZ Sylvain Agent De Maîtrise Territorial, COMMUNE DE CALAIS demeurant à MARCK

Madame ARGENTIN Hélène Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame BALLY Cécile Infirmière soins généraux hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame BAROIS Cindy Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère Classe, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à CALAIS

Monsieur BECQUET Bruno Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS Madame BERTIN Isabelle Rédacteur, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame BOUDAILLIER Emmanuelle Cadre de Santé, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à RETY

Madame BOUDET Stéphanie

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame BOULANGER Catherine

Assistante Médico Administrative, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame BOULANGER Elisabeth
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Madame BOURGEOIS Catherine

Agent Spécialisé Principal de 2ème Classe des Ecoles Maternelles, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur BOUTILLIER Gérard

Attaché Principal d'Administration Hospitalière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à GUINES

Madame BRICHE Nathalie Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à MARQUISE

Madame BROGNARD Carine

Assistant socio éducative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à GUINES

Monsieur BUTEZ José

Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame CAPON Marie-Noëlle Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à HOULLE Madame CARBONNIER Anne Adjoint Administratif, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur CARON Patrick Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème Classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame CARON Sandrine Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à GUINES

Madame COLAERT Nathalie
Adjoint technique territorial principal 1ere classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Madame COLLIER Maryline Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame COURAGEUX Lydie Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à BALINGHEM

Madame DAENS Aline Sage-femme, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à MARCK

Madame DAMES Leilla Aide-Médico-Psychologique, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DANGLEANT Carole Animateur, COMMUNE DE CALAIS demeurant à RODELINGHEM

Madame DEFURNE Patricia Adjoint technique territorial, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur DEGUINES Stéphane Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE MARCK demeurant à MARCK Monsieur DELABYE Laurent Chef de Service de Police Municipale, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DELCLOY Béatrice

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, COMMUNE D'ANDRES demeurant à ANDRES

Madame DEMARET Corinne Aide-Soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à BOUQUEHAULT

Madame DEPRIESTER Nathalie

Adjoint administratif principal 1ere classe, MAIRIE DE COULOGNE demeurant à COULOGNE

Monsieur DE SMEDT David

demeurant à RUMINGHEM

Directeur Général Adjoint des Services de Commune de 40.000 à 150.000 habitants, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à Calais

Madame DEWET Nathalie Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COULOGNE

Madame DHERBOMEZ Annick Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COULOGNE

Madame DIEFFENBACH Sylviane Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame DIEULOT Murielle
Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Madame DOUBLECOURT Sonny Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à GUINES

Monsieur DRIEUX David Ouvrier Principal 2ème Classe, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à MARQUISE Madame DUMILLY Aurélie Technicienne de laboratoire, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à NORTKERQUE

Madame DUQUENOY Marie-Caroline Cadre de Santé, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COULOGNE

Madame DUQUENOY Nathalie Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE COQUELLES demeurant à NOUVELLE-EGLISE

Madame FAUQUENOIS Magali Cadre Territorial de Santé de 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à BLERIOT

Madame FERAND Sabrina Agent de service hospitalier qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame FLEUET Chantal
Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements,
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Monsieur FOISSIER Daniel Agent de maîtrise principal, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CALAIS

Madame FOURNIER Jacqueline Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à OYE-PLAGE

Madame GORRE Sonia Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame GREIF Catherine Ingénieur territorial, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à WIMILLE

Monsieur GREMY José
Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS
demeurant à CALAIS

Madame GRUSON Brigitte
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Madame HEMBERT Christelle Aide-Médico-Psychologique, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à BOIS-EN-ARDRES

Madame HERON Cathy

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS demeurant à SANGATTE

Madame JANQUIN Stéphanie Adjoint technique territorial, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur KETEB Mustapha Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame KRALIFA Valérie Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à MARCK

Madame LACROIX Laurence Rédacteur principal de 2ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à COULOGNE

Madame LAMOUR Virginie Rédacteur Territorial Principal de 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame LAVIE Caroline Rédacteur Territorial Principal de 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à TOURNEHEM-SUR-LA-HEM

Madame LEBRIEZ Karine Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à SENINGHEM

Madame LECOUSTRE Pénélope Assistante maternelle, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS Madame LECUCQ Lucie
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à SANGATTE

Madame LELEU Annie Bibliothécaire, DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS demeurant à CALAIS

Madame LELEU Sylvette

Agent de service hospitalier, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COQUELLES

Madame LELIEVRE Nathalie Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à COQUELLES

Monsieur LEVITRE Laurent Adjoint technique territorial, COMMUNE D'ANDRES demeurant à ANDRES

Madame LHERBIER Florence Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à GUINES

Madame LHEUREUX Séverine Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame MAEGHT Sylvie Agent des Services Hospitaliers Qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur MAQUINGHEN Arnaud Infirmier Puériculteur, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame MARTEL Sandy Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame MASSEMIN Karine Agent des Services Hospitaliers Qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS Monsieur MAUFFET Philippe Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème Classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame MELIS Michèle Ouvrier principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame MINY Patricia Assistant socio éducative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame NAYET Doriane Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame POCHET Laurence Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à PIHEN-LES-GUINES

Monsieur PRUVOST Bruno Adjoint Technique, TERRE D'OPALE HABITAT demeurant à Calais

Madame QUILLIOT Brigitte
Assistante médico-administrative, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Monsieur ROZE Stéphane Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à NIELLES-LES-ARDRES

Madame SEMETTE Florence Assistant socio éducatif, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SANGATTE

Madame TACQUET Catherine
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS
demeurant à CALAIS

Monsieur TARTAR Thierry Adjoint Technique Territorial de 2ème classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à Calais Madame TEIRLINCK Loetitia

Adjoint Administratif Territorial de 2ème classe, GRAND CALAIS TERRES & MERS demeurant à Calais

Madame TETART Anne-Sophie

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

demeurant à CALAIS

Madame TOP Catherine

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à FERQUES

Madame TOULOTTE Sandie

Adjoint Territorial du Patrimoine Principal de 1ère classe, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame TOUSSAINT Stéphanie Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à HAMES-BOUCRES

Madame VANBECELAERE Annick Assistante maternelle, COMMUNE DE CALAIS demeurant à Calais

Madame VANDERPLANCKE Delphine Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Madame VARRIN DOYER Patricia Assistante maternelle, COMMUNE DE CALAIS demeurant à CALAIS

Monsieur VIVIER Jean-Christophe Infirmier Anesthésiste, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à ALQUINES

Madame WOSNIAK Anita

Agent des Services Hospitaliers Qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS demeurant à CALAIS

Arrondissement de LENS

Madame ACOULON Martine ATSEM principal 2ème classe, Mairie d'Avion demeurant à AVION Madame ANDRIEUX Laurence Adjoint Technique, Mairie d'Avion demeurant à ELEU-DIT-LEAUWETTE

Madame ANDRZEJCZAK Delphine ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE, Mairie de Méricourt demeurant à MERICOURT

Madame BAILLEUX Isabelle Adjointe administrative territoriale, COMMUNE DE LILLE demeurant à CARVIN

Madame BEKKOUCHE Fatna
Conseillere municipale, COMMUNE DE ROUVROY
demeurant à ROUVROY

Monsieur BENAISSI Abdelmoulah Agent de maîtrise, COMMUNE DE COURCELLES LES LENS demeurant à COURCELLES-LES-LENS

Monsieur BENEZIT Christophe AGENT DE MAITRISE, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à LIEVIN

Monsieur BERNARD Philippe Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE MAZINGARBE demeurant à MAZINGARBE

Madame BLANCHART Sandrine ATTACHE PRINCIPAL, Mairie de Méricourt demeurant à MERICOURT

Madame BZDYNGA Christelle Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINS EN GOHELLE demeurant à BULLY-LES-MINES

Madame CARPENTIER Anne
Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
demeurant à WINGLES

Monsieur CASTIEN Alexandre Adjoint technique principal 1 er classe, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à CARVIN Madame CENSIER Christelle Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE D'OIGNIES demeurant à OIGNIES

Monsieur CHAZAL Alain

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LIEVIN

Monsieur CHIROL Tony AGENT DE MAITRISE, COMMUNE DE HARNES demeurant à HARNES

Madame COUPIN Lydie

Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HULLUCH

Madame CROES Nathalie Infirmiere, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE demeurant à DOURGES

Madame DAVID Aurélie

Attaché principal de conservation du patrimoine, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS

Monsieur DEBUSSCHERE Clément Ingenieur principal, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à MONTIGNY-EN-GOHELLE

Madame DEFORGE Karine

Adjoint administratif principal de 2eme classe, Mairie de Leforest demeurant à LEFOREST

Madame DEFRANCE Peggy

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINS EN GOHELLE demeurant à SAINS-EN-GOHELLE

Monsieur DELCUSE Mickaël

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'Avion demeurant à AVION

Madame DELINS Audrey

Attache principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à AVION

Madame DELLISTE Valérie

Adjoint technique principal première classe, COMMUNE DE LENS demeurant à LENS

Madame DESHAYES Virginie

Assistant socio educative classe exceptionnelle, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à VIMY

Monsieur DETEUF Marc

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à LIEVIN

Madame DIEVART Katia

ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE, Mairie d'Avion demeurant à AVION

Madame DITRICE Amandine

Adjoint d'animation principal de 2ème classe, COMMUNE DE HARNES demeurant à PONT A VENDIN

Monsieur DOUVRIN Fabrice

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CL, Mairie de Billy-Montigny demeurant à BILLY-MONTIGNY

Madame DRAJKOWSKI Sandrine

Directeur territorial, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à VIMY

Madame DROBJAK Christine

Attaché territorial, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à BULLY-LES-MINES

Monsieur DUMORTIER Philippe

POLICIER MUNICIPAL, MAIRIE DE MEURCHIN

demeurant à OIGNIES

Monsieur EL IDRISSI Abdelaziz

Adjoint d'animation principal deuxième classe, COMMUNE DE LENS demeurant à LIEVIN

Monsieur FERRET Gregory

Adjoint technique principal de 2eme classe, COMMUNE DE SALLAUMINES demeurant à SALLAUMINES

Madame FIERET Valérie

Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à LIEVIN

Monsieur GALVAIRE Gregory

Rédacteur principal de 1ère classe, CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE demeurant à BULLY-LES-MINES

Monsieur GEHIN Sébastien

Agent de maitrise/chef de cuisine, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à HARNES

Madame GOGUEZ Cathy

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE MAZINGARBE demeurant à MAZINGARBE

Madame GUAQUERT Blandine

Adjoint administratif principal de 1ère classe, SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS-GOHELLE

demeurant à LIEVIN

Madame HAIKEL Dolores

Adjoint administratif principal de 2ème classe, SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS-GOHELLE

demeurant à ESTEVELLES

Monsieur HOTTE Jean-Louis Attaché hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MERICOURT

Monsieur JACQUET Christophe

Agent de maitrise principal, METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE demeurant à CARVIN

Monsieur LANGRENEZ Vincent

Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de Leforest demeurant à LEFOREST

Madame LANNABI Khadija

Assistant socio éducatif, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LOISON-SOUS-LENS

Monsieur LAOUADI Lakdar

Adjoint tech ter. ppal 1e cl/cuisinier/cuisinier - second de cuisine, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à COURRIERES

Monsieur LARTISIEN Joris INGENIEUR PRINCIPAL, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à SERVINS

Madame LAURENT Stéphanie Redacteur principal 2eme cl, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CARVIN

Madame LAURIER Sabine

Adjoint administratif territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINS-EN-GOHELLE

Madame LECAILLE Ghislaine Jacqueline ADJOINT ADMINISTRATIF, Mairie de Billy-Montigny demeurant à BILLY-MONTIGNY

Monsieur LECNIK Philippe Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Mairie de Méricourt demeurant à MERICOURT

Monsieur LECOINTE Dominique AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL, MAIRIE de VENDIN LE VIEIL demeurant à BILLY-MONTIGNY

Monsieur LEGROS Philippe

Adjoint tech ter. ppal 1e cl/cuisine/cuisinier - second de cuisine, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à SAINS-EN-GOHELLE

Monsieur LELIEVRE Ludovic ATTACHE TERRITORIAL, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin demeurant à HERRINES LEZ PECQ

Madame LEQUIN Michèle Rédacteur/ service comptabilité/paie, COMMUNE DE TEMPLEMARS demeurant à COURRIERES

Madame LEROUX Katel Adjoint administratif principal, COMMUNE DE NOEUX LES MINES demeurant à BOUVIGNY-BOYEFFLES

Madame LEROY Valérie Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE DROCOURT demeurant à BOIS-BERNARD Madame LION Karine Adjoint technique, COMMUNE DE ROUVROY demeurant à ROUVROY

Madame LUCAS Isabelle

Adjoint administratif principal 1ere classe, COMMUNE DE SAINS EN GOHELLE demeurant à SAINS-EN-GOHELLE

Madame MAGNIEZ Sandrine Adjoint technique, Mairie d'Avion demeurant à AVION

Monsieur MOREL Dany Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE WINGLES demeurant à WINGLES

Madame MOURA Corinne

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE DOURGES demeurant à HENIN-BEAUMONT

Madame MUSIAL Sylvie Animateur principal de 1ere classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à SALLAUMINES

Monsieur NUYTENS Joël ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE, Mairie d'Avion demeurant à AVION

Monsieur OCHLINSKI Christophe
Op 2, EPSM DE L'AGGLOMERATION LILLOISE
demeurant à VENDIN-LE-VIEIL

Monsieur OLLITRAULT Frédéric Agent de Maîtrise Principal, CCAS DE WINGLES demeurant à WINGLES

Monsieur PAMART Vincent

Adjoint administratif territorial principal 2 ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MONTIGNY-EN-GOHELLE

Madame PORQUET Véronique Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SAINS-EN-GOHELLE Madame ROBART Christiane

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à LIEVIN

Madame ROSIAUX Nelly

Agent de maîtrise / atsem, COMMUNE DE WINGLES demeurant à WINGLES

Monsieur SCHULLER Jean Pierre Agent de maitrise, COMMUNE DE LIEVIN

demeurant à LIEVIN

Monsieur SEGARD Moïse

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à HENIN-BEAUMONT

Monsieur STRYJAKOWSKI Patrick

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE DOURGES demeurant à DOURGES

Madame STYVELYNCK Sandrine

Adjoint administratif principal premiere classe, CTRE COM ACTION SOCIALE DE LENS demeurant à LENS

Madame TABARY Stéphanie

Adjoint administratif territorial, COMMUNE DE BOUVIGNY BOYEFFLES demeurant à BULLY-LES-MINES

Madame TEVI Télé

Attache principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à NOYELLES-GODAULT

Monsieur TOURNEMAINE LAURENT AGENT DE MAITRISE, Mairie de Leforest demeurant à LEFOREST

Madame TOUYER Alexandra

Auxiliaire de puériculture principale territoriale de 2ème classe, COMMUNE DE LILLE demeurant à BILLY-MONTIGNY

Monsieur VALLEZ Steve

Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à LIEVIN

Monsieur VANDENABEELE Sébastien Rédacteur principal de 2ème classe, COMMUNE DE LIEVIN demeurant à LIEVIN

Monsieur VERON Didier

Agent de maitrise principal, SI ESPACES VERTS REGION WINGLES, DOUVRIN. demeurant à CARVIN

Madame VIDAUD Marie-Christine

Rédacteur principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à LIEVIN

Monsieur VIGREUX Ludovic

Attaché principal, SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS-GOHELLE demeurant à LIEVIN

Monsieur ZUINDEAU Bertrand Administrateur hors classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à CARVIN

Arrondissement de MONTREUIL

Madame AGNES Séverine Assistant de service social, HOPITAL MARITIME demeurant à BERCK

Monsieur BEUTIN Laurent

Agent de maitrise principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CLENLEU

Madame BOITELLE Yasmina

Adjoint d'animation principal de 1èe classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Madame BOULAS Karine

Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à AIRON-NOTRE-DAME

Monsieur BRIOIS Romain

Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à HUBY-SAINT-LEU

Monsieur BROUART Dany

Adjoint tec ter ppal 1e ee/magasinier/ere, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à RADINGHEM

Madame CAMPION Carole

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE CAMPAGNE LES HESDIN demeurant à MARESQUEL-ECQUEMICOURT

Madame CANIVEZ Chantal

Auxiliaire de puériculture 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

demeurant à ETAPLES

Monsieur CARON François

Adjoint administratif territorial principal 2 ème classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à MARCONNELLE

Monsieur CHESNEAU Sébastien

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE HESDIN demeurant à HUBY-SAINT-LEU

Monsieur COULY Mickael

Agent de maitrise, SYNDICAT MIXTE ESPACES DEPARTEMENTAUX NATURELS 62 demeurant à GROFFLIERS

Monsieur DEMAGNY Thierry

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à COUPELLE-NEUVE

Madame DE SAINTE MARESVILLE Fanny

Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, VILLE DE BERCK demeurant à CAMPIGNEULLES-LES-GRANDES

Madame DESCHARLES Catherine

Adjoint administratif principal 1° classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à LEFAUX

Madame DHOYE Monette

Assistante familiale, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à CAMPAGNE-LES-HESDIN

Monsieur DOUDOUX Stéphane

Adjoint tech ter. ppal 1e cl/cuisine/cuisinier - second de cuisine, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à BERCK

Monsieur DUCOURNEAU Claude

Technicien principal 2ème classe, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur FORESTIER Ludovic

Ouvrier professionnel principal, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS demeurant à BERCK

Monsieur FROMENT Jérôme

Adjoint technique principal 1ère classe, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Madame GENTY Stéphanie

Rédacteur territorial, COMMUNE DE ETAPLES

demeurant à LA CALOTERIE

Monsieur GOMES Gregory

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à ZOTEUX

Monsieur GOSSELIN Martial

Adjoint technique, COMMUNE DE ETAPLES

demeurant à ETAPLES

Monsieur HANQUEZ Christophe

Adjoint technique principal 2 CL, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Monsieur JOLY Michael

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur LAFONTANT Stéphane

Agent de maîtrise - responsable des services techniques, COMMUNE DE WAILLY-BEAUCAMP demeurant à WAILLY-BEAUCAMP

Monsieur LANVIN Ludovic

Adjoint technique territorial, Commune de LE PARCQ

demeurant à GRIGNY

Madame LARIDANT Béatrice

Adjoint technique territorial 1ere classe, REGION HAUTS-DE-FRANCE demeurant à INXENT

Monsieur LECHAINCHE Jean-Raymond

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Monsieur LEPRETRE Emmanuel Rédacteur principal de 1ère classe, CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS demeurant à ETAPLES

Monsieur LIQUETTE Alexandre Agent d'entretien, MAIRIE de RANG DU FLIERS demeurant à RANG-DU-FLIERS

Monsieur MALAHYEUDE Emmanuel Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Madame MARTEL Sonia Adjoint technique principal 2 CL, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Monsieur NOEL David Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Monsieur PAQUE Frédéric Adjoint technique principal 2eme classe, MAIRIE de RANG DU FLIERS demeurant à BERCK

Madame PAU Isabelle Adjoint technique territorial, VILLE DE BERCK demeurant à BERCK

Monsieur PECOURT Stéphane Adjoint technique territorial principal 2ème classe, VILLE DE BERCK demeurant à CONCHIL-LE-TEMPLE

Monsieur PRESLIER Jean-Louis Educateur des APS Principal de 1ère Classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à TOUQUET-PARIS-PLAGE

Madame RAMET Valérie Adjoint technique principal 2eme classe, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES

Monsieur ROUX Jean-Marie Adjoint technique, COMMUNE DE ETAPLES demeurant à ETAPLES Madame SERGENT Corinne

Adjoint administratif territorial principal 2ème Classe, VILLE DE BERCK demeurant à RANG-DU-FLIERS

Madame THUILLIER Laetitia

Assistant socio-educatif, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à BEZINGHEM

Madame VICTORIA Linda

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE CAMPAGNE LES HESDIN demeurant à CAMPAGNE-LES-HESDIN

Arrondissement de SAINT OMER

Monsieur BERTIN François

Ingénieur Principal, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER demeurant à SAINT-OMER

Monsieur COLIN Philippe

Adjoint administratif territorial principal 1ere classe, CC DU TERNOIS demeurant à AIRE-SUR-LA-LYS

Madame COMPIEGNE Roseline

Assistante Familiale, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à JOURNY

Madame DEFRANCE Sophie

Agent des Services Hospitaliers Qualifié Classe Normale, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER

demeurant à SAINT-OMER

Madame DELABY Magalie

Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à LONGUENESSE

Monsieur DELAUDE Christophe

Adjoint Technique Principal 2ème Classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

demeurant à LONGUENESSE

Madame DEMOL Valérie

Infirmière en soins généraux 2ème grade ISGS, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à QUELMES

Madame ERCKELBOUDT Laurence

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à SERQUES

Monsieur GHAZALI Samuel

Adjoint Technique Territorial Principal, 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER demeurant à OUVE-WIROUIN

Madame GRINI Fatima

Agent spécialisé des écoles maternelles territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE LILLE demeurant à AIRE-SUR-LA-LYS

Madame JOUGLEUX Nathalie

Infirmière en Soins Généraux et Spécialisés 2ème grade, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER

demeurant à THEROUANNE

Madame KINNOO Béatrice

Adjoint technique territorial principal 1 ère classe des établissements d'enseignements, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à CLETY

Monsieur LALOY Anne-Sophie

Aide Soignante Principale, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à ARQUES

Madame LEMAIRE Sylvie

Adjoint Administratif Principal 2ème Classe, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à HELFAUT

Monsieur LORGNIER Christophe

Agent de maitrise principal, COMMUNE DE LUMBRES demeurant à LUMBRES

Madame MAQUET Sonia

Adjoint technique territorial principal de 2eme classe, COMMUNE D'ARQUES demeurant à CLAIRMARAIS

Monsieur MIEZE Samuel

Directeur Général des Services, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

demeurant à SEROUES

Madame PAVY Nathalie

Adjoint technique principal de 2 ème classe, COMMUNE DE RENESCURE demeurant à RACQUINGHEM

Monsieur PAVY Philippe

Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE RENESCURE demeurant à RACQUINGHEM

Madame PETIT Isabelle

Adjoint technique / agent d'entretien des écoles, COMMUNE D'HAZEBROUCK demeurant à ARQUES

Monsieur PRUVOST Eric

Adjoint Technique Territorial Principal 1ère Classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à LONGUENESSE

Madame RUCKEBUSCH Laurence

Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe, MAIRIE DE LONGUENESSE demeurant à WIZERNES

Madame SOULIEZ Elodie Rédacteur principal 1ere classe, COMMUNE D'ARQUES demeurant à ARQUES

Madame THOMAS Sophie Adjoint Technique, MAIRIE DE REMILLY-WIRQUIN demeurant à OUVE-WIRQUIN

Madame VANDERMARKER Laëtitia Infirmière Cadre Santé Paramédicale, CTRE HOSPITALIER REGION DE ST OMER demeurant à ARQUES

Monsieur WIMETZ Christophe Technicien principal 1 ère classe, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS demeurant à NIELLES-LES-BLEQUIN

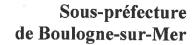
Article 3: L'arrêté du 1er janvier 2021 est modifié comme suit :

- A l'article 2, décernant la médaille d'Or pour l'Arrondissement de SAINT OMER, l'alinéa 14 visant Mme Nathalie VASSEUR est supprimé.
- A l'article 2, décernant la médaille de Vermeil pour l'Arrondissement de LENS, l'alinéa 11 visant Mme Frédérique BIA est modifié comme suit : l'employeur « Mairie d'Hénin-Beaumont » est remplacé par « CCAS d'Hénin-Beaumont ».
- A l'article 2, décernant la médaille de Vermeil pour l'Arrondissement de MONTREUIL, l'alinéa visant Mme Anne-Marie LEBRUN, rédacteur principal 2ème classe, commune de Marconne, demeurant à Rollancourt, est inséré entre l'alinéa 12 et l'alinéa 13.
- A l'article 2, décernant la médaille de Vermeil pour l'Arrondissement de SAINT OMER, l'alinéa 13 visant M. Christophe LHERMYTTE est modifié comme suit : le nom de l'intéressé est « LERMYTTE ».
- A l'article 2, décernant la médaille de Vermeil pour l'Arrondissement de SAINT OMER, l'alinéa visant Mme Nathalie VASSEUR, Adjoint Administratif 1ère classe, Mairie de Blendecques, demeurant à Blendecques, est inséré après l'alinéa 18.
- A l'article 2, décernant la médaille d'Argent pour l'Arrondissement de LENS, l'alinéa 154 visant M. Patrice PACHNIK est modifié comme suit : le prénom de l'intéressé est Patrick.
- A l'article 2, décernant la médaille d'Argent pour l'Arrondissement de MONTREUIL, l'alinéa 20 visant Mme Fabienne FOURNIER est modifié comme suit : la commune de résidence « Berck » est remplacée par « Etaples ».

- A l'article 2, décernant la médaille d'Argent pour l'Arrondissement de MONTREUIL, l'alinéa 27 visant Mme Anne-Marie LEBRUN est supprimé.
- Article 4 : Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,

Louis LE FRANC





Égalité Fraternité

Bureau du Cabinet

Arras, le 2 / JUIN 2021

ARRÊTÉ ACCORDANT LA MÉDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

PROMOTION DU 14 JUILLET 2021

Vu le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la Médaille de BRONZE de la Jeunesse et des Sports et l'arrêté du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions dudit décret :

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements :

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Vu l'avis de la commission de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif en date du 15 juin 2021;

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer,

Arrête

Article 1er: La Médaille de BRONZE de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est attribuée aux personnes dont les noms suivent :

- Madame Stéphanie ALEXANDRE née le 2 juillet 1982 à Lens, demeurant 4 rue de Chanzy à LIEVIN
- Monsieur Serge BLAISEL né le 8 avril 1951 à Neufchâtel-Hardelot, demeurant 1 Place Rouget de l'Isle - Appt 69 étage 7 à BOULOGNE-SUR-MER
- Monsieur Georges CHARTREZ né le 14 février 1949 à Berck, demeurant 1 rue du Dr Ménard à **BERCK**
- Monsieur Benoît COURTIN né le 30 janvier 1969 à Orléans, demeurant 12 voie du Tourmalet à **BEAURAINS**
- Monsieur Michaël COUSIN né 16 mai 1963 à Armentières, demeurant 15 avenue Circulaire à Neufchatel-Hardelot

131 Grande Rue - BP 649 62321 BOULOGNE-SUR-MER Cedex

Tél: 03 21 99 49 49

- Madame Isabelle CRESSON née le 2 août 1977 à Lens, demeurant 55 rue de la Guadeloupe à GRENAY
- Monsieur René CZYRKA né le 10 novembre 1957 à Hénin-Beaumont, demeurant 56 bis rue Constant Darras à SALLAUMINES
- Madame Lucie DARRAS née GOFFIN le 11 août 1936 à Mazingarbe, demeurant 17 rue Casimir Beugnet à GRENAY
- Madame Josiane DEGOSSE née FONTAINE le 29 juillet 1933 à Hellemmes-Lille, demeurant 14 rue Lamendin à COURRIERES
- Monsieur Dominique DEPREZ né le 31 août 1947 à Marmande, demeurant 50 rue du Dr Paul-Henri Grauwin à LIEVIN
- Monsieur Serge DEROLEZ né le 2 janvier 1947 à Rivière, demeurant 13 résidence Varsovie à ROUVROY
- Monsieur Georges DETURCK né le 12 novembre 1946 à Dunkerque, demeurant 35 rue du Languedoc à OYE-PLAGE
- Monsieur Jean DUFRENNE né le 24 mai 1957 à Noyelles-Godault, demeurant 5 rue Breton à NOYELLES-GODAULT
- Monsieur Jean-Claude DUVERNEUIL né le 19 avril 1947 à Clichy-la-Garenne, demeurant 16 allée de l'Europe à BERCK
- Madame Valérie FARIN née BOUDART le 28 octobre 1976 à Dechy, demeurant 33 rue Joliot Curie à VITRY-EN-ARTOIS
- Monsieur Jérôme GUILBERT né le 30 juin 1971 à Campagne-les-Hesdin, demeurant 21 rue du Château à ETAPLES
- Monsieur Alain HAINAUT né le 14 avril 1947 à Loison-sous-Lens, demeurant 12 rue Emile Zola à DOUVRIN
- Monsieur Daniel HERMEZ né le 18 septembre 1946 à Harnes, demeurant 60 rue du Vermetz prolongée à CARVIN
- Monsieur Marc LAURENT né le 7 avril 1959 à Avion, demeurant 16 rue Wiener à AVION
- Madame Laëtitia LE BRIS née TOURBIER le 8 décembre 1975 à Lens, demeurant 6 impasse Fassiaux à ELEU DIT LEAUWETTE
- Monsieur Jean-Jacques LECERF né le 3 août 1957 à Méricourt, demeurant 8 rue Jean-Jacques Rousseau à LIEVIN
- Monsieur Daniel LENOIR né le 4 février 1952 à Berck, demeurant 4 rue du Tir aux Pigeons à BERCK
- Madame Lucienne LESIEUR née LEPECQUET le 13 septembre 1934 à Bruay-la-Buissière, demeurant 155 rue Cail appt 4 à BRUAY-LA-BUISSIERE
- Madame Dorothée LHERBIER née HERENG le 28 avril 1980 à Villeneuve d'Ascq, demeurant 18 rue Lazare Ponticelli à LIEVIN
- Madame Hélène LIBERT née WILBAL le 20 août 1932 à Outreau, demeurant 14 rue Anatole France à OUTREAU

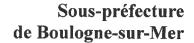
- Monsieur Jean LIBERT né le 27 janvier 1930 à Le Portel, demeurant 14 rue Anatole France à OUTREAU
- Monsieur Serge LIENARD né le 19 juin 1970 à Lille, demeurant 1 rue de Mauriac Cité du Maréchal Leclerc à ANNAY-SOUS-LENS
- Madame Justine MACKOWIAK née le 25 novembre 1992 à Lens, demeurant 30 rue des Tuiliers à EVIN-MALMAISON
- Madame Peggy MAISON née QUENSON le 29 décembre 1973 à Avion, demeurant 4 rue du 11 Novembre à VIMY
- Monsieur Martial MALAHIEUDE né le 10 mars 1963 à Mazingarbe, demeurant 18 Boulevard Romanet à GRENAY
- Monsieur Marcel MARCINIAK né le 12 avril 1951 à Lens, demeurant 11 rue de la Maladrerie à Angres
- Madame Géraldine MASQUELEIN née le 30 décembre 1979 à Bully-les-Mines, demeurant 46 rue René Cassin à BULLY-LES-MINES
- Madame Sandrine MAUGREZ née DESPLANQUES le 12 juillet 1982 à Lille, demeurant 6 rue Pierre Mauroy à DOUVRIN
- Madame Juliette MONDO née CRAMET le 29 juin 1978 à Lille, demeurant 18 rue de l'Église à LORGIES
- Monsieur David NANSION né le 11 avril 1971 à Lens, demeurant 106 impasse Montparnasse à SALLAUMINES
- Monsieur Jean Marie NANSION né le 30 mai 1945 à Sallaumines, demeurant 6 rue Arthur Lamendin à SALLAUMINES
- Monsieur David PENNINCK né le 22 janvier 1970 à Isbergues, demeurant 9 rue du Puits à AIRE-SUR-LA-LYS
- Madame Muriel PETIT née PETIT le 1^{er} janvier 1963 à Angres, demeurant 46 bis rue Georges Carpentier à LIEVIN
- Monsieur Jean PLOUVIEZ né le 28 mai 1948 à Ostricourt, demeurant 355 rue du Boutonnain à MONCHEAUX
- Monsieur Stéphane QUIQUEMPOIX né le 20 février 1978 à Hénin Beaumont, demeurant 48 bis n°5 résidence Lemaître à DOURGES
- Monsieur Henri ROUSSEL né le 12 juillet 1947 à Douvrin, demeurant 54 rue Pasteur à DOUVRIN
- Madame Viviane ROUSSEL née KORBAS le 3 mars 1953 à Bruay-la-Buissière, demeurant 122 rue Yves Montand à Sains-en-Gohelle
- Monsieur Mickaël SERUSIER né le 31 août 1976 à Sainte Catherine, demeurant 114 allée Arthur Rimbaud à LIEVIN
- Madame Joëlle THIERY née ALLASSONNIÈRE le 23 mai 1950 à Lambersart, demeurant 31 ter rue d'Oppy à ARLEUX-EN-GOHELLE
- Monsieur Daniel VALLEZ né le 13 janvier 1953 à Lens, demeurant 20 rue des Saules à ARLEUX-EN-GOHELLE

- Madame Thérèse YAHIEL née LEFEBVRE le 31 juillet 1950 à Calais, demeurant 18 rue Saint Exupéry à COULOGNE

Article 2: Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le préfet,

Louis LE FRANC





Liberté Égalité Fraternité

Bureau du Cabinet

Arras, le 21 JUIN 2021

ARRÊTÉ ACCORDANT UNE LETTRE DE FÉLICITATIONS AU TITRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

PROMOTION DU 14 JUILLET 2021

Vu la circulaire ministérielle n°88-112 du 22 avril 1988 portant création d'une lettre de félicitations pour services rendus à la cause de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Vu l'avis de la commission de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif en date du 15 juin 2021 ;

Sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer,

Arrête

Article 1er: Une lettre de félicitations est accordée aux personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Ghislain DUBOIS né le 18 avril 2004 à Dechy, demeurant 134 rue Gambetta à HENIN-BEAUMONT
- Madame Fanny MADRIERES née le 28 juillet 1973 à Rodez, demeurant 470 rue de la Gare à MONCHEAUX

131 Grande Rue – BP 649 62321 BOULOGNE-SUR-MER Cedex Tél : 03 21 99 49 49 Article 2: Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le préfet,

Louis LE FRANC



Direction départementale de la protection des populations

Liberté Égalité Fraternité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL nº 2021-4093

concernant la détention d'espèces exotiques envahissantes listées sous le régime de l'article L411-6 du code de l'environnement

PARC DES CYTISES à BENIFONTAINE

Vu le règlement (UE) n°1143/2014 du parlement européen et du conseil du 22 octobre 2014 relatif à l'introduction et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes ;

Vu le règlement d'exécution (UE) n°2016/145 de la Commission du 4 février 2016 portant adoption du document-type servant de justificatif pour le permis délivré par les autorités compétentes des États membres autorisant les établissements à mener certaines activités sur des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne conformément au règlement (UE) n°1143/2014 du Parlement européen et du Conseil;

Vu le règlement d'exécution (UE) n°2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016 adoptant une liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union conformément au règlement (UE) n°1143/2014 du Parlement européen et du Conseil ;

Vu le règlement d'exécution (UE) 2017/1263 de la Commission du 12 juillet 2017 portant mise à jour de la liste espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union établie par le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 conformément au règlement (UE) n°1143/2014 du Parlement européen et du Conseil;

Vu le règlement d'exécution (UE) 2019/1262 de la Commission du 25 juillet 2019 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union;

Vu le livre IV du code de l'environnement et notamment les articles L.411-4 à L.411-10, L.415-3, R.411-37 à R.411-42, R.411-46, R.411-47;

Vu le décret n° 2017-595 du 21 avril 2017 relatif au contrôle et à la gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) à compter du 24 août 2020 ;

Vu l'arrêté du 14 février 2018 modifié relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la métropole;

Vu l'arrêté de M. le Premier Ministre en date du 1^{er} décembre 2020 portant nomination de M. Redouane OUAHRANI, inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale, en qualité de directeur départemental de la protection des populations du Pas-de-Calais à compter du 15 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-50-72 du 16 décembre 2020 accordant délégation de signature à M. Redouane OUAHRANI, directeur départemental de la protection des populations du Pas-de-Calais;

Vu le certificat de capacité n°62-336 bis délivré à M. NOISETTE Nicolas le 6 novembre 2019;

Vu l'autorisation d'ouverture d'un établissement fixe de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques délivrée le 15 janvier 2020 pour le « Parc des Cytises » situé sur la commune de Bénifontaine ;

Vu la demande d'autorisation, déposée le 5 février 2021 par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, concernant la détention d'espèces exotiques envahissantes (tortue de Floride - *Trachemys scripta* et ibis sacré - *Threskiornis aethiopicus*);

Vu l'avis de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France en date du 16 mars 2021 ;

Vu l'avis de la direction départementale de la protection des populations du Pas-de-Calais en date du 28 juillet 2021;

Considérant que l'établissement « Parc des Cytises » est autorisé, par l'arrêté du 15 janvier 2020 sus-visé, à détenir les espèces objet de la demande ;

Considérant que la demande vise à conserver de façon captive jusqu'à 100 spécimens de tortue de Floride et 15 spécimens d'ibis sacré dans un objectif conservatoire et de présentation au public ;

Considérant que les tortues de Floride et les ibis sacrés sont considérés comme des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne au titre des règlements sus-visés et de l'arrêté du 14 février 2018 sus-visés ;

Considérant les mesures prévues pour éviter la reproduction des animaux ;

Considérant que l'établissement « Parc des Cytises » détient déjà des tortues de Floride ;

Considérant que les spécimens de tortue de Floride proviennent du milieu naturel, de saisies ou d'abandons et que leur accueil dans l'établissement permet de limiter leur présence dans le milieu naturel et ainsi leur impact environnemental :

Considérant que la qualification du responsable de l'entretien attestée par son certificat de capacité, les conditions d'aménagement et d'exploitation de l'établissement, les conditions de manipulation et d'entretien des tortues de Floride permettent de prévenir les risques afférents à leur sécurité, à la sécurité et la tranquillité des tiers et le risque d'introduction dans le milieu naturel et de transmission de pathologies humaines ou animales;

Considérant que l'établissement « Parc des Cytises » ne détient pas d'ibis sacré et que l'espèce n'est pas présente dans le milieu naturel des Hauts-de-France ;

Considérant que la stérilisation des ibis sacré est compliquée et que les animaux seraient détenus en enclos ouvert;

Considérant que la détention d'ibis sacré dans l'établissement est susceptible d'augmenter le risque d'introduction de l'espèce dans le milieu naturel;

ARRÊTE

Article 1 – Identité du bénéficiaire

L'établissement « Parc des Cytises » situé route de la Bassée à BENIFONTAINE (62410), est autorisé à pratiquer les opérations décrites dans le présent arrêté.

Article 2 – Nature des opérations autorisées et espèces concernées

L'établissement « Parc des Cytises » est autorisé à détenir l'espèce tortue de Floride (*Trachemys scripta*) sous réserve du respect des prescriptions du présent arrêté.

Le nombre maximum de spécimens dont la détention et la présentation au public sont autorisées est de 100 tortues de Floride.

Article 3 – Nature des opérations refusées et espèces concernées

L'établissement « Parc des Cytises » n'est pas autorisé à détenir l'espèce ibis sacré (Threskiornis aethiopicus).

Article 4 - Marquage, registre

Les spécimens de tortue de Floride sont munis d'un marquage individuel et permanent conforme à la réglementation.

Ils sont enregistrés dans le registre des entrées et sorties des animaux d'espèces non domestiques.

Article 5 - Conditions de détention dans l'établissement

Les spécimens sont détenus en permanence dans des conditions permettant d'assurer leur bien-être et d'éviter toute fuite dans le milieu naturel, ainsi que tout impact potentiel sur l'environnement, la sécurité et la santé des personnes et des autres animaux présents dans l'établissement.

L'établissement est placé sous la responsabilité d'une personne titulaire du certificat de capacité adéquat.

Article 6 - Prévention des risques de fuite

Les tortues de Floride sont maintenues dans un enclos totalement bâché et recouvert d'enrochements. Le grillage de clôture, d'une hauteur minimale de 90 cm, comporte un retour de 20 cm de large placé à 50 cm de hauteur.

L'enclos comporte un bassin en eau. Sa vidange est réalisée par une pompe de relevage mobile équipée d'une crépine.

Une gestion des nuisibles est mise en place pour préserver l'intégrité de l'enclos.

Un contrôle quotidien de l'enclos est réalisé par le personnel de l'établissement pour vérifier son intégrité.

Un plan d'intervention d'urgence en cas de fuite est mis en place.

Le matériel de capture doit être facilement accessible au personnel de l'établissement.

Article 7 – Reproduction

La reproduction des tortues de Floride est interdite. Toutes les mesures nécessaires doivent être mises en place pour l'éviter.

Article 8 – Prévention des risques sanitaires

À l'arrivée dans l'établissement, les spécimens de tortue de Floride sont maintenus en quarantaine dans un local prévu à cet effet.

Aucun contact avec le public n'est autorisé.

Article 9 – Devenir des spécimens

Les tortues de Floride détenues peuvent être présentées au public dans le cadre de la promotion de l'éducation et de la sensibilisation du public en ce qui concerne la conservation biologique et la prévention de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans le milieu naturel.

Les opérations commerciales (achat, mise en vente, vente, colportage) et d'introduction dans l'environnement sont interdites.

Les spécimens peuvent être cédés et transportés vers un autre établissement autorisé, en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne, à condition de bénéficier de l'autorisation administrative délivrée au titre des articles L.411-6 et R.411-40 et suivants du code de l'Environnement.

Les spécimens peuvent être détruits. Le transport des spécimens vers un site de destruction ne nécessite pas l'autorisation sus-mentionnée conformément à l'article L.411-8 du code de l'Environnement.

Article 10 - Durée de l'autorisation

La présente autorisation est délivrée sans limitation de durée.

La durée de la présente autorisation est liée à la durée de l'autorisation d'ouverture de l'établissement au titre de la réglementation relative à la détention de la faune sauvage captive.

Elle peut être retirée ou suspendue à tout moment si les conditions fixées par le présent arrêté ne sont pas respectées, notamment en cas de fuite ou de propagation des spécimens concernés ou en cas d'événements imprévus ayant des effets néfastes sur la biodiversité ou sur les services écosystémiques, sur la sécurité et la santé des personnes ou des autres espèces détenues dans l'établissement.

Article 11 – Déclaration des incidents et accidents

L'établissement « Parc des Cytises » est, et demeure responsable des accidents, des dégâts et des nuisances pouvant être occasionnés par les animaux hébergés dans son établissement.

Dès qu'il en a connaissance, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu de déclarer à la direction départementale de la protection des populations du Pas-de-Calais, les accidents ou incidents intéressant les installations ou activités faisant l'objet de la présente autorisation et qui sont de nature à porter atteinte à l'environnement, aux personnes ou aux espèces en captivité dans l'établissement.

Sans préjudice des mesures que peut prescrire le préfet, le pétitionnaire doit prendre ou faire prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Article 12 - Compte-rendu d'activité

A la fin de chaque année civile, l'établissement communiquera à la direction départementale de la protection des populations du Pas-de-Calais, un bilan des mouvements des effectifs pour l'espèce concernée par la présente autorisation.

Article 13 - Sanctions et contrôles

Les agents chargés de la police de la nature auront libre accès aux installations ou activités faisant l'objet de la présente autorisation, dans les conditions fixées par le code de l'Environnement. Ils pourront demander communication de toute pièce utile au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté.

La présente autorisation sera présentée à toute réquisition des services de contrôle.

Le non-respect du présent arrêté est soumis aux sanctions définies aux articles L.415-3 et suivants du code de l'environnement.

Article 14

La présente décision s'applique sans préjudice des autres réglementations relatives à la protection de la nature.

Article 15 - Voies et délais de recours

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, des recours suivants :

- recours gracieux, adressé à la Préfecture du Pas-de-Calais,
- recours hiérarchique introduit auprès du Ministère de la Transition Écologique (Direction de l'Eau et de la Biodiversité Tour Sequoia 92055 La Défense CEDEX). Celui-ci peut être formé sans avoir fait au préalable un recours gracieux ou sans attendre d'avoir reçu la réponse au recours gracieux.

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 2 mois, à compter de la réception de l'un ou l'autre de ces recours, celui-ci doit être considéré comme implicitement rejeté.

La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux par courrier auprès du Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 Lille, ou par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr. Ce recours contentieux doit être déposé au plus tard avant l'expiration du délai de 2 mois suivant la date de notification de la décision contestée ou la date du rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la décision.

Article 16 - Exécution

Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations du Pas-de-Calais, Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Office Français de la Biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais et dont une ampliation sera notifiée au bénéficiaire.

ARRAS, le 29 JUL 2021

Pour le préfet, par délégation le directeur départemental de la protection des populations

Redøuane OUAHRANI

Pour ampliation à :

Parc des Cytises route de la Bassée 62410 BENIFONTAINE

Copie à:

CALL 21 rue Marcel Sembat 62300 LENS cedex Préfecture du Pas-de-Calais Office Français de la Biodiverité DREAL Hauts-de-France





Direction départementale des territoires et de la mer

ARRAS, le 1 0 AQUI 2021

ARRETE 2021 T 42

Réglementant temporairement la circulation, durant les travaux de réfection de l'atténuateur de choc situé au niveau de la bretelle de l'échangeur A21 Lens vers A1 Paris au PR 186+500.

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le Code de la Route;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire (Livre I - huitième partie - Signalisation Temporaire) approuvée par arrêté du 6 novembre 1992 modifié;

Vu la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national;

Vu le décret n°2005-1499 du 05 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau national ;

Vu les arrêtés préfectoraux permanents du 20 août 1996 et du 10 juin 1998 d'exploitation sous chantier applicable aux chantiers courants sur les autoroutes A1, A2, A26 et A16;

Vu le décret inter préfectoral n°2007-359 du 19 mars 2007 pris en application de l'article 7 du décret n°2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des directions interdépartementales des routes ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC, Préfet du Pas-de-Calais (hors classe);

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-10-19 en date du 24 août 2020 accordant délégation de signature à Monsieur Alain CASTANIER, Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

Vu la demande faite par la SANEF le 19 juillet 2021 et le dossier d'exploitation sous chantier établi par la SANEF;

Vu l'avis de Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Nord en date du 19 juillet 2021;

Vu l'avis de Monsieur le Commandant de la C.R.S Autoroutière du Nord – Pas-de-Calais en date du 2 août 2021;

Vu l'avis Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais en date du 5 août 2021 ;

Vu l'avis de Monsieur le Maire de la Commune de Noyelles-Godault en date du 2 août 2021;

Vu l'avis de la plateforme multimodale Delta 3 en date du 2 août 2021;

Vu l'information préalable de Monsieur le Maire de la commune d'Hénin-Beaumont ;

Vu la circulaire du Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie fixant le calendrier 2021 des jours "hors chantiers";

Considérant que ce chantier est un chantier "non courant" au sens de la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national :

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers, ainsi que celles des agents des entreprises chargées des travaux, il convient de réglementer la circulation et le stationnement au droit de l'emprise du chantier ;

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents;

ARRETE

ARTICLE 1

Par dérogation aux articles N° 2 et 10 de l'arrêté préfectoral permanent d'exploitation sous chantier en date du 20 août 1996 pour le département du Pas de Calais, durant les travaux de réfection de l'atténuateur de choc situé au niveau de la bretelle de l'échangeur A21 Lens vers A1 Paris au PR 186+500 pendant deux nuits, de 21h00 à 06h00 durant la semaine du 16 au 20 aout 2021

Dérogation à l'article n°2

Le chantier entrainera une déviation sur le réseau ordinaire.

Dérogation à l'article n°10

L'inter distance entre ce chantier et d'autres chantiers d'entretien courant ou non courant pourra être inférieure à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 2

Les travaux de réfection, suite à des dégradations de l'atténuateur de choc situé au niveau de la bretelle de l'échangeur A21 Lens vers A1 Paris au PR 186+500, nécessitent les restrictions suivantes :

Travaux dans la bretelle de l'échangeur A21/A1

Date: une nuit, de 20h00 à 06h00, durant la semaine du 16 au 20 aout 2021

Localisation: PR 186+500, bretelle A21 Lens vers A1 Paris

Mesures d'exploitation:

Dans le sens Lens vers Paris

- Fermeture de nuit, par FLR, de la bretelle A21 Lens vers A1 Paris et neutralisation de la voie lente, la circulation s'effectuera sur voie rapide, la largeur de la chaussée sera réduite à 3 mètres sur environ 200 mètres au droit de l'atténuateur.
- Mise en place d'un itinéraire de déviation : Les usagers venant de Lens et se dirigeant vers Paris suivront l'itinéraire suivant : continuer sure A21 direction Douai, sortir au diffuseur n°17 puis prendre la bretelle A21 vers A1 (Douai vers Lille) puis sortir au niveau du diffuseur n°17.1 de la zone Delta 3 puis reprendre l'autoroute A1 dans le sens Lille/Paris.

Dans le sens Douai vers Paris

- Fermeture de nuit, par FLR, de la bretelle A21 Douai vers A1 Paris,
- Mise en place d'un itinéraire de déviation : Les usagers venant de Douai et se dirigeant vers Paris suivront l'itinéraire suivant : Prendre la bretelle A21 vers A1 (Douai vers Lille) puis sortir au niveau du diffuseur n°17.1 de la zone Delta 3 puis reprendre l'autoroute A1 dans le sens Lille/Paris.

ARTICLE 3

Aléas de chantier

Les dates de travaux et le phasage sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés, en fonction des intempéries et des éventuels aléas de chantier.

ARTICLE 4

Information des clients

Des messages d'information seront diffusés sur la radio 107.7 et affichés sur les panneaux à messages variables.

Protection mobile

Les protections mobiles permettront d'assurer les mouvements de matériels ou d'engins hors gabarits en dehors d'une zone de chantier qui ne serait pas neutralisée. Ils seront réalisés sous protection d'un bouchon mobile.

Bouchon mobile

Les bouchons mobiles seront formés avec les forces de l'ordre territorialement compétentes et des agents SANEF, ou uniquement par SANEF en cas d'indisponibilité des forces de l'ordre.

La tête des bouchons mobiles sera matérialisée par un véhicule des forces de l'ordre et un véhicule SANEF ou uniquement par des véhicules SANEF en cas d'indisponibilité des forces de l'ordre.

La queue du bouchon mobile sera matérialisée soit :

- par la pose de panneaux de type AK30 équipés de trois feux R2 synchronisés positionnés en accotement et TPC en amont de la zone à réaliser
- par un véhicule, équipé d'un panneau à message variable, placé en amont.

Les entrées des aires de services ou de repos, et les entrées des diffuseurs ou échangeurs seront momentanément fermées à la circulation.

ARTICLE 5

La signalisation verticale sera mise en place et entretenue par les services du centre d'entretien SANEF.

Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 6 novembre 1992 modifié.

La signalisation de police permanente ne devra pas être contradictoire avec une mesure d'exploitation prise pour un chantier.

La signalisation verticale et les dispositifs de protection du chantier mis en place seront adaptés aux caractéristiques géométriques du site.

ARTICLE 6

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 7

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans le même délai.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyens" par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 8

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais :

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais ;

Monsieur le Commandant de la C.R.S Autoroutière du Nord - Pas-de-Calais ;

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Nord;

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Monsieur le Maire de la commune de Noyelles-Godault;

Monsieur le Directeur de l'entreprise attributaire des travaux;

Monsieur le Directeur du réseau nord de SANEF;

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet

Pour le Préfet Le Secrétaire Général

Alain CASTANIER



Direction des ressources Humaines Suivi par Sylvie CHOQUET

Décision d'ouverture d'un concours externe sur titres pour l'accès au corps de cadre de santé paramédical – Filière Infirmière

Le Directeur du Centre Hospitalier de Lens,

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des Cadres de Santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne et externe sur titres permettant l'accès au corps des Cadres de Santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

Vu la publication des postes vacants sur le site de l'ARS du 11 juin 2021,

Considérant la vacance de 3 postes de cadres de santé paramédicaux dans la filière infirmière au Centre Hospitalier de Lens,

Décide :

Article 1^{er}: Un concours externe sur titres est ouvert en vue du recrutement de 3 cadres de santé paramédicaux dans la filière infirmière au Centre Hospitalier de Lens,

Article 2 : Peuvent faire acte de candidature les candidats titulaires des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans les corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011 et du diplôme de cadre de santé, ayant exercé, dans le secteur privé ou public, une activité professionnelle de même nature et équivalente à celle des agents appartenant aux corps précités pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein,

Article 3: Les candidatures sont à retirer au service concours et doivent être envoyées jusqu'au 3 septembre 2021, dernier délai, à l'adresse suivante : Centre Hospitalier de Lens, Direction des Ressources Humaines, Section Concours, 99 Route de la Bassée, 62307 LENS CEDEX,



Article 4 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans l'établissement et sera transmise à la préfecture et aux sous-préfectures du département du Nord-Pas de Calais.

A Lens, ce 3 août 2021

re Directeur Général,

Bruno DONIUS